L'INFORMATEUR Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 21 au 27 janvier 2011 - N° 6348 - 60ème année



BASTIA

Rentrée solennelle du Tribunal de Grande Instance

Jean-Louis Carlotti succède à M.A Santoni à la Présidence du Conseil des Prud'hommes

A Fundazione di Corsica

A récompensé les lauréats du concours lingua Viva

Des projets innovants, aptes à démocratiser la langue corse et à en faire une «lingua viva» à part entière, ont été récompensés par Jean-François Bernardini au nom de l'association pour une Fondation de Corse qui a lancé l'appel à projet. Des thématiques diverses mais toutes concordantes dans ce qui fait l'ambition d'A Fundazione : «encourager les porteurs de responsabilités qui souhaitent faire vivre la langue corse et la transmettre».



Les lauréats du concours Lingua Viva avec A Fundazione di Corsica

Autant de projets pour une langue corse vivante et partagée. Les résultats du concours sont apparus encourageants pour le leader d'**A Fundazione**. En matière d'organisation de séjours d'immersion avec la langue comme valeur d'échange, de création de logiciel, de traduction d'ouvrage, d'élaboration d'une grammaire nouvelle, de jeux linguistiques pour l'apprentissage des langues ou de mise en ligne d'un **dictionnaire Corse-Français**, c'est la richesse de la diversité et la modernité des différentes applications, que ce concours **Lingua viva** a mises en exergue.

Parmi les lauréats, **Bachelor EGC Bastia Méditerranée** pour la création d'une offre touristique en village corsophone, l'**Università di Corsica Pasquale Paoli** pour un programme d'apprentissage du corse en 50 leçons disponible en podcast, le journal **A Piazzetta** en version carta, l'associu **A Fiura Mossa** pour la réalisation de doublages en langue corse de bandes dessinées, **A Squadra Marcel Acquaviva** pour **In Corsu** (una grammatica cù passate di lessiculugia è di semantica), l'**ADECEC** pour la création d'une application de la banque de données **Infcor** pour **Smartphone** (**Iphone**), le projet **U Zazu** (rivista di ghjochi in lingua corsa) et **Paul-Michel Castellani** pour une méthode de lecture.

Des projets présentés au public et à la presse conviés à la remise des prix organisée par **A Fundazione di Corsica** à la **salle auditorium du musée de Bastia**.

Huit porteurs de responsabilités sélectionnés pour **«LinguaViva – 2011»** adhérant à une langue corse aimée, parlée, écrite, chantée, partagée et *«tous inspirés par l'initiative créatrice et l'engagement novateur»* comme le soulignait avec bonheur **Jean-François Bernardini**.



Jean-François Bernardini a orchestré la remise des prix aux huit lauréats qui ont tour à tour présenté leur projet



Ghjacumu Fusina, invité de choix de la Fundazione





Entre nous

Par Pierre Bartoli

● **Déflagrations ! Engins de chantiers, établissements, villas, véhicules…** le plastic, à nouveau parle ! A la violence des armes qui frappent les hommes, s'ajoutent les violences qui touchent aux biens des uns et des autres.

Les actes d'incivilité se multiplient à mesure que l'égoïsme et l'idée que tout ce qui est à autrui, pourquoi ne serait-il pas à moi, s'instaure comme une règle de vie sociale !

La société, en effet, confrontée aux problèmes du quotidien a été éduquée depuis des décennies à manifester, à battre le pavé des boulevards de nos villes, à «bloquer» les établissements, à mettre la force du plus grand nombre en avant, pour satisfaire les besoins corporatistes, sans jamais se soucier de l'intérêt général. «Casser» est devenu comme un jeu qui ne manque pas de faire des émules.

La jeunesse française, plus qu'ailleurs en Europe, voire dans le monde, a été élevée au biberon de l'air de la Carmagnole. Ce dévoiement permanent des droits constitutionnels, chèrement acquis pour une société plus juste et plus humaine, finit par se retourner en incivilités quand la force de la violence est banalisée ou utilisée pour justifier l'expression de toutes les frustrations.

En Corse, nous souffrons, comme ailleurs en France, des effets pervers de cette banalisation de la violence.

Elle s'exprime pour régler toutes sortes de conflits individuels et satisfaire des vengeances nées souvent de susceptibilités exacerbées par un contexte général paraissant l'excuser d'avance.

Toutes les victimes de ces actes aussi odieux qu'ils peuvent être dramatiques pour celles et ceux qui les subissent, ainsi que pour leur entourage, doivent sentir que la population ne s'abrite pas derrière des considérations de circonstance. Il est indispensable que s'organise une chaine de solidarité et s'exprime la volonté de dire haut et fort : «AVA BASTA».

Que s'exerce la justice pour régler problèmes et conflits, que cesse d'être justifiée et magnifiée l'action violente, sous quelque forme que ce soit.

La société des hommes a besoin de rechercher tout ce qui peut contribuer au mieux vivre ensemble et, non poursuivre cette course sans fin conduisant aux drames et aux tragédies !

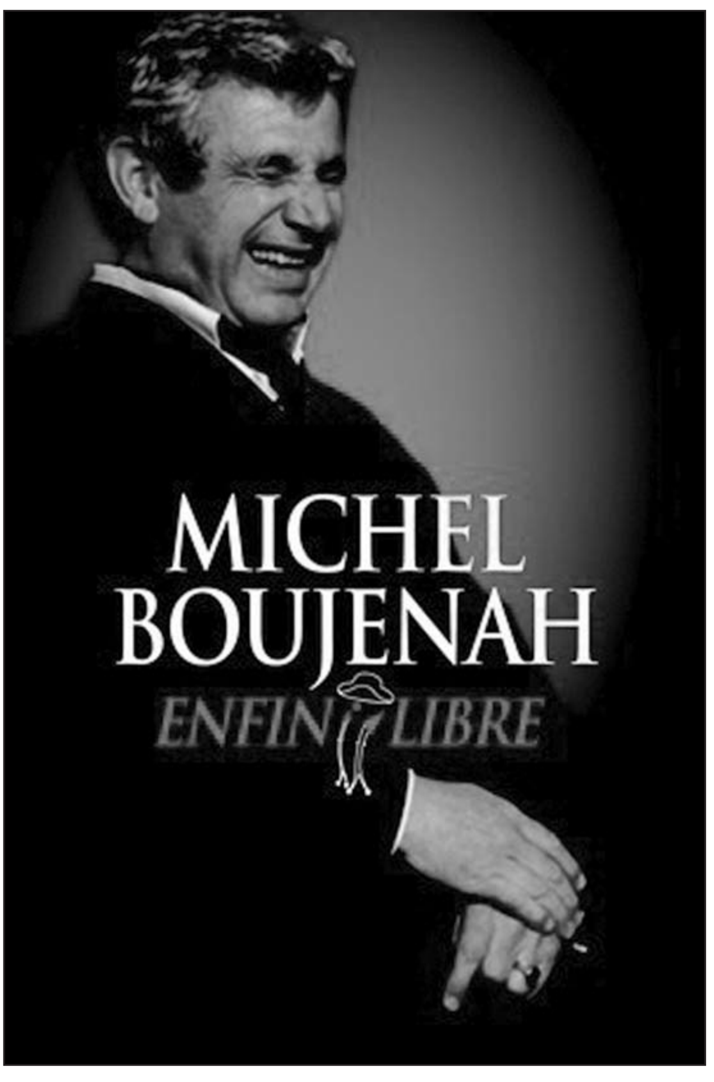
Il faut que la loi prenne le pas sur la volonté de puissance poussant les groupes ou les individus, à vouloir se faire justice, quand ils ne recherchent pas tout simplement à satisfaire d'autres besoins !

In Memoriam

21 Janvier 1783, à 10h22
La Convention fait guillotiner Louis XVI

Bastia propose un premier trimestre 2

Shakespeare, Amanda Lear, Racine, Michel Boujenah, Michel Galabru… La programmation du théâtre de Bastia va jouer plus que jamais le mélange des genres en mettant à l'honneur de grands auteurs et des spectacles humoristiques. Zoom sur la programmation de ce premier trimestre 2011.



La fin de l'année culturelle a été riche et pleine de surprises à **Bastia**. Et ça continue : les spectacles proposés pour débuter cette année 2011 s'inscrivent toujours dans une programmation éclectique, riche et rafraîchissante !

Place à l'humour le 29 janvier avec ***«Enfin Libre !»*** de **Michel Boujenah**. L'artiste nous dévoile la philosophie de son dernier spectacle: «*J'aborde les rapports entre les hommes et les femmes à travers le regard de Maxo et Simone Boutboul, la difficulté d'être soi-même, de s'accepter comme on est, grand ou petit, beau ou laid, et de trouver où se cache la véritable beauté d'un être humain. Je ne peux m'empêcher de naviguer entre la foule de personnages que j'ai inventés et moi-même. Je reviens à mes rapports au théâtre classique et je reparle encore une fois de Shakespeare, de Racine ou de Corneille. S'il me prend l'envie, au cours des répétitions, de dire un poème, je le fais ; et si je veux demander au public de m'aider à comprendre le mode d'emploi de mon téléphone, je leur lis tout le texte, et si jamais un spectateur comprend ce qui est écrit dans ces notices insupportables, je l'envoie à Stockholm prendre un prix Nobel. L'impression à 55 ans de faire un bilan mais certainement pas une fin*».

Changement de style le 2 février avec ***«Tempête»***, un spectacle de la compagnie **Irina Brook**, d'après la pièce de **William Shakespeare**. Une pièce qu'**Irina Brook** tenait tout particulièrement à mettre en scène : «*La Tempête, une autre des pièces les plus magiques et mythiques de Shakespeare.... Nous avons chacun «nos» Shakespeare, les pièces qui sont proches de nous, qui résonnent, qui donnent envie de se jeter dans l'inconnu, sans savoir où l'on finira, qui nous attirent irrésistiblement et nous font rêver. Après «Le songe», je continue à vouloir explorer en particulier ces oeuvres extraordinaires où le burlesque côtoie le féerique ; le romantisme se lie à l'ésotérique*». Dans cette version, tout ou presque se passe autour d'une cuisine, et la nourriture, symbole de vie et de convivialité, va y filer la métaphore. Chaque rebondissement de l'intrigue est prétexte à un nouveau jeu, une nouvelle danse... La force de ce spectacle : tenter de rendre ludique et lisible une des pièces les moins accessibles de **Shakespeare**.



D'Amanda Lear à Carlo Goldoni…

Le 22 février, c'est la truculente **Amanda Lear** qui sera au centre des attentions avec la comédie ***«Panique au Ministère»***. **Vaudeville** de **Jean Franco**, mis en scène par **Raymond Acquaviva**, la pièce est toute récente puisque présentée pour la première fois le 4 mars 2009 au **Théâtre de la Porte-Saint-Martin. Le pitch** : Au **Ministère de l'Education Nationale**, c'est la panique à bord quand débarque un charmant jeune homme de ménage... La pièce mise résolument sur l'humour et ça fonctionne : les répliques fusent et font mouche à chaque fois, les acteurs sont complémentaires et l'on passe un moment joyeux dans la grande tradition du théâtre de boulevard : une comédie populaire à ne pas manquer ! Autre tête d'affiche pétillante : **Clémentine Célarié** sera le 25 février sur la scène du **théâtre de Bastia** avec la pièce ***«La serva amorosa»*** de **Carlo Goldoni**. Saluée par la critique, la pièce a été le succès des théâtres privés parisiens la saison dernière. Elle met en scène une belle-mère machiavélique qui ne songe qu'à son profit et à l'avenir de son fils chéri, et une servante aimante, aussi généreuse

2011 plein de surprises !

qu'honnête L'auteur y brosse un portrait de femme, délicat et grâcieux ayant les traits ici de **Clémentine Célarié**. À lui seul, le décor en bois très soigné de **Catherine Bluwal** plonge le public dans l'ambiance de **Goldoni**. Revisitée avec simplicité par **Christophe Lidon**, cette comédie écrite en 1752 est toujours d'actualité et réjouira les amateurs de bons mots !



… en passant par Racine et Michel Galabru !

Le 5 mars, la troupe de la **Comédie Française** passera par **Bastia** pour déclamer les vers d'un des textes fondateurs du théâtre classique : ***«Bérénice»*** de **Jean Racine**. La troupe a pris la route depuis le mois de septembre dernier avec ce classique qu'il leur faut toujours réinterpréter afin de proposer aux spectateurs d'aujourd'hui la modernité et l'actualité de ces grands textes : *«Monter Bérénice c'est mettre en scène le drame d'une passion contrariée par le devoir. Racine choisit de ne s'appuyer sur aucun événement spectaculaire, mais de décrire le long deuil nécessaire à la séparation»*. Un voyage dans le tragique chant racinien à ne pas manquer…

Le 18 Mars, place à deux grandes figures du théâtre contemporain : **Michel Galabru** et **Philippe Caubere**. Dans le spectacle ***«Jules et Marcel»***, les deux comédiens s'approprient la correspondance échangée entre l'écrivain **Marcel Pagnol** et **Raimu**, son ami et acteur fétiche. Le thème central est *«le Cinéma»*, passion qui a relié ces deux personnages hors du commun leur vie durant. Ces lectures reposent sur des lettres authentiques et souvent inédites, ainsi que sur des conversations entre les deux personnages afin d'exprimer les liens d'amitié qui les reliaient. L'ensemble crée une dramaturgie, où rires et émotions sont présents jusqu'à la fin. C'est également l'occasion d'entrer dans l'intimité des *«secrets»* de ces hommes hauts en couleur.



Le premier trimestre va s'achever en musique avec le concert symphonique de l'orchestre **«Musica Viva»** accompagné de la violoncelliste bastiaise **Laetitia Himo**. **«Musica Viva»** est considéré comme l'un des plus prestigieux orchestre de **Russie** car composé des meilleurs musiciens de ce pays. Le chef d'orchestre **Alexandre Roudine** a remporté les plus grands concours internationaux et a participé, avec **Musica Viva**, aux grands festivals internationaux. **Laetitia Himo**, violoncelliste virtuose, a su mener un parcours singulier qui l'a conduit de **Moscou** à **New-york**, pour travailler notamment avec **Mistlav Rostropovitch**.

Une programmation de début d'année riche qui laisse augurer un deuxième trimestre encore plein de surprises ! À suivre, donc…

Sans oublier les festivals

Du 5 au 12 février :
Le festival du film italien
Du 10 au 16 mars :
Le festival de théâtre insulaire « **E Teatrale** »
Du 31 mars au 3 avril :
Le festival de la Bande Dessinée

Renseignements et réservation :
THÉÂTRE DE BASTIA
Tél. : 04 95 34 98 00
Fax : 04 95 34 98 09
Site Internet : *www.bastia.fr*

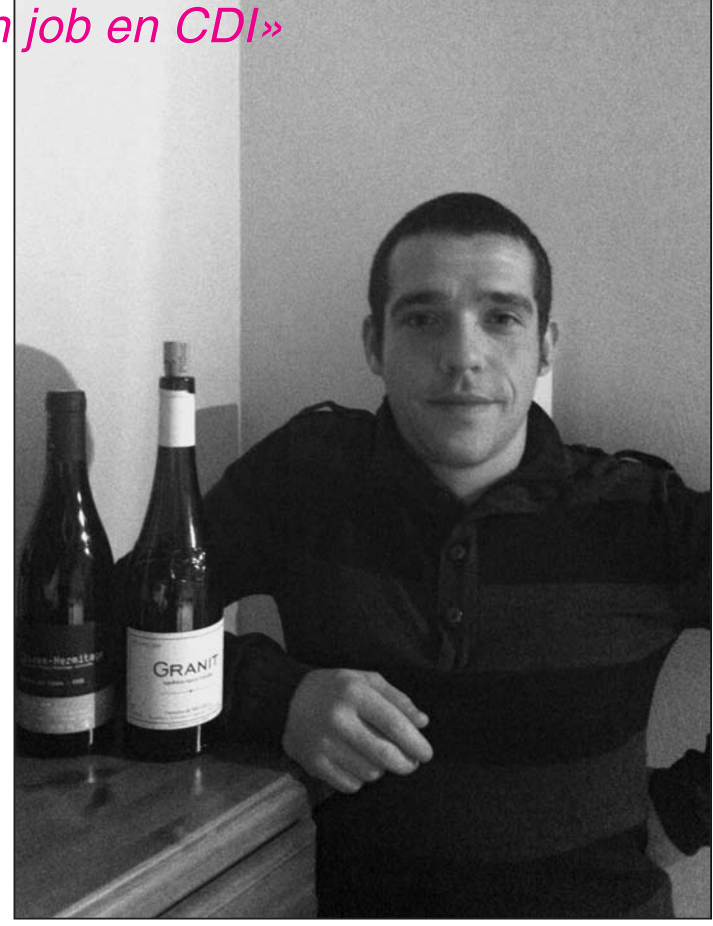


L'alternance ou la réussite au bout du chemin

Virgile, 22 ans, caviste professionnel

«J'ai décroché mon diplôme et un job en CDI»

À l'issue d'un baccalauréat économique et social obtenu au Lycée Fesch, Virgile Viviani-Lenoble a naturellement souhaité s'orienter vers un cursus universitaire correspondant à ses intérêts et son projet professionnel. Il a ainsi choisi le campus cortenais et le DUT «Techniques de Commercialisation». «J'ai pu apprécier la qualité d'encadrement de l'Università Pasquale Paoli et noter la pertinence du diplôme proposé en rapport direct avec les attentes du tissu socioéconomique insulaire, dans les domaines du commerce et de la communication qui me tenaient particulièrement à cœur », explique le jeune homme originaire de Grosseto Prugna.



«*J'ai pu apprécier la qualité d'encadrement de l'Università Pasquale Paoli et noter la pertinence du diplôme proposé en rapport direct avec les attentes du tissu socio-économique insulaire, dans les domaines du commerce et de la communication qui me tenaient particulièrement à cœur»,* explique le jeune homme originaire de Grosseto Prugna.

Au cours de la formation, ce passionné de football et fan du **Sporting Club de Bastia** a, par ailleurs, réalisé un stage au sein d'**Orangina-Schweppes**. *«Une expérience enrichissante qui m'a donné envie de me professionnaliser davantage. J'ai donc opté pour des études en alternance à travers la Licence Pro Commerce mention Agroalimentaire et «Le Chemin des Vignobles», une entreprise créée voilà trois ans à Ajaccio qui avait fait part au CFA Univ en Région Corse de sa volonté de recruter des étudiants en contrat d'apprentissage. J'ai candidaté avant d'être retenu pour ce type de poste où mon emploi du temps était partagé entre l'IUT di Corsica et la structure d'accueil. Ce qui m'a permis d'approfondir certains enseignements, de développer mes compétences et, surtout, d'allier concrètement la théorie à la pratique, notamment au niveau de la valorisation des produits agroalimentaires, en prenant le pouls de la vie active et d'un secteur d'activité porteur».*

Et d'ajouter : *«J'ai eu l'opportunité de découvrir le métier de caviste qui est plus que passionnant, auprès d'une équipe aussi conviviale que professionnelle et d'un environnement de travail remarquable de 2 500 m2 doté de plus de 1 000 références de vins et spiritueux ».*

Savoir-faire et authenticité, tels sont les maîtres-mots des sociétés ***«Le Chemin des Vignobles»*** et ***«Divino»***, placées sous la direction de **Nicolas Stromboni** fraîchement élu Caviste de l'année 2011 par le prestigieux et centenaire magazine européen ***«La Revue du vin de France»***. De quoi mettre en exergue la (belle) réalité que l'on peut à la fois vivre et travailler sur l'île en rayonnant à l'international. *«C'est un immense honneur et une formidable récompense qui me font chaud au cœur»*, confie l'intéressé. Il s'agit, en outre, d'une grande première pour la **Corse** et d'un exemple à suivre pour **Virgile** qui évolue désormais aux côtés des meilleurs de la profession, après avoir décroché sa **Licence Pro** et une embauche à durée indéterminée en septembre dernier. D'autant que celui dont le rôle de maître d'apprentissage et de directeur est sans faille a également emprunté la voie du **DUT «Tech de Co» de Corte**, en tant que pionnier, faisant partie de la toute première promotion en 1993. Chaque année, **Nicolas Stromboni** offre d'ailleurs une chance à de nouveaux apprentis cavistes formés à l'**Università Pasquale Paoli**. *«Virgile est réactif, responsable, généreux, attentif, rigoureux et très communicatif avec nos clients. Son champ d'intervention va de l'accueil à l'encaissement, en passant par le conseil, la gestion des stocks et des commandes ou encore la politique d'achat. Il a su faire ses preuves, devenir un acteur-clé du Chemin des Vignobles et s'affirmer comme un véritable professionnel du vin.».*

AGENDA

Rendez-vous le mercredi 26 janvier 2011 avec **Pro-Univ**, le **2e Forum de l'Alternance en Corse** (**FAC**), qui se tiendra à **Corte**, **Halle des Sports Raymond Montet** (**Campus Grimaldi**). Un événement, au service de la jeunesse et de secteurs d'activité en devenir, qui sera le cadre de nombreuses activités proposées par l'**Università di Corsica**. À travers la présence d'une cinquantaine d'entreprises, l'ambiance sera propice aux rencontres et échanges ainsi qu'à l'information et l'orientation des lycéens. **http://www.cfauniv-corse.fr/**



LE CHOIX
DE MARIUS MURACCIOLI

● LA DICTATURE DE L'URGENCE

Gilles Finchelstein s'interroge sur l'accélération du temps. Il nous l'explique dans son livre ***«La dictature de l'urgence»*** publié **chez Fayard**. Intellectuel, directeur général de la **Fondation Jean Jaurès**, il dit avoir *«voulu étayer cette intuition parce qu'il y a des indices qui vont dans l'autre sens : par exemple, tout va plus vite, mais la durée moyenne de transport pour se rendre à son lieu de travail augmente»*. Pour lui tout s'accélère. Aussi a-t-il exploré les différents aspects de notre vie personnelle, de la façon de s'habiller jusqu'à celle de se soigner. Il a également examiné le déroulement notre vie professionnelle, en se penchant sur les rythmes et les modes de production. Il a analysé la manière dont fonctionne notre vie publique, la manière dont on légifère ou dont on rend la justice.
Conclusion : l'intuition est juste et, même, la réalité est sous-estimée. Plus grave : on ne mesure pas l'ampleur de cette dictature de l'urgence !

Gilles
FINCHELSTEIN
LA DICTATURE DE
L'URGENCE
fayard

● LA DEMOCRATISATION DE LA CONNAISSANCE

En partie, cette démocratisation demeure une bonne chose : *«La vitesse, c'est aussi le progrès, les nouvelles technologies, la démocratisation de la connaissance. L'urgence a partie liée avec la mondialisation, qui, dans les pays émergents, permet à des millions de gens de sortir de la pauvreté. Philosophiquement, l'urgence est aussi une volonté de vivre pleinement sa vie ici et maintenant.»*
Mais pour **Gilles Finchelstein** la dictature de l'urgence a aujourd'hui des effets globalement négatifs : *«Elle place nos sociétés sous tension. Elle délégitime le pouvoir politique et déstabilise la démocratie. Le futur est insuffisamment pris en compte. Un exemple : l'urbanisation nécessite par définition des horizons très longs. D'ici à 2050, il y aura 2,8 milliards d'urbains supplémentaires. Le développement des mégalopoles ne tient pas compte de ces perspectives. Cet été à Pékin, un embouteillage de 100 Kms s'est formé et a mis 10 jours à se résorber.»*

●SORTIR DU CULTE DE L'INSTANT

L'auteur ne défend pas l'idée de la décroissance, mais, selon lui, on peut et on doit recréer des espaces de décélération, *«c'est-à-dire donner du temps pour la négociation sociale, pour la délibération parlementaire, pour associer les citoyens aux décisions. Il faut aussi donner du sens au temps, sortir du culte de l'instant.»*. Ne pourrait-on plus attendre ? Il cite la frénésie de la vitesse qui anime **Nicolas Sarkozy**, l'idée du **président de la République** selon laquelle *«on ne peut plus attendre»*. Ce n'est pas l'action, dit-il, c'est l'illusion de l'action. Il explique : *«Les lois sont votées en utilisant des procédures d'urgence. Que se passe-t-il après ? Sur 59 lois votées en 2009, il n'y en a que trois qui sont aujourd'hui intégralement applicables, les 56 autres attendent toujours leurs décrets d'application .*

● LA FORMULE DU GENERAL DE GAULLE

On peut revenir à la formule du **général de Gaulle** : *«un président en charge de l'essentiel»*, c'est-à-dire un président qui donne le sens, se concentre sur les priorités et laisse le premier ministre gouverner. Les effets de la vitesse ont une cause : la finance qui s'est considérablement accélérée. La durée de possession d'une action à la bourse de **New York** est passée de trois ans à moins d'un an en à peine deux décennies : *«Pis encore, ce culte de l'instant s'est imposé à toute l'économie. Les grandes entreprises publient maintenant leurs comptes tous les semestres, voire tous les trimestres»*.
On peut et on doit maîtriser son temps, assure l'auteur : *«on est confronté à des phénomènes d'accélération du temps politique renforcés par le quinquennat : un mois d'aujourd'hui dure plus longtemps qu'avant, parce que l'exposition est plus forte. L'idée qu'il faille faire des campagnes plus longues qu'avant est donc pour le moins paradoxale. La vitesse ne sera pas le seul thème de l'élection présidentielle de 2012, mais face au président de l'urgence, ce serait un beau débat que d'avoir un candidat ou une candidate de gauche qui repense le temps long»*.

Corsica

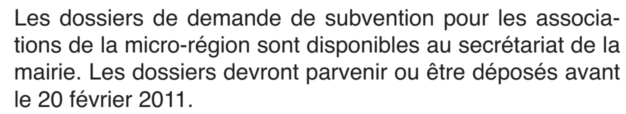
Par G.P.

SARTÈNE : Nouveau stage de dessin et peinture

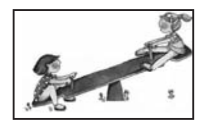


De nouveaux stages de dessin et de peinture seront animés par **Nathalie Balsan** qui propose des journées *«découverte et perfectionnement»* dans son atelier de **Sartène**. Le tarif de la journée est fixé à 70 euros par personne, le déjeuner est pris en commun dans les locaux où chacun apporte un pique-nique. Le vin et le café sont offerts. La technique est libre et chaque stagiaire apporte son matériel. Des groupes de huit élèves maximum seront mis en place. Vous pouvez participer les dimanches 13 février, 20 mars, 10 avril, 22 mai et 19 juin. Renseignements et inscription au 06 73 76 33 28 ou *nabalsan@free.fr*

Et demandes de subvention



Les dossiers de demande de subvention pour les associations de la micro-région sont disponibles au secrétariat de la mairie. Les dossiers devront parvenir ou être déposés avant le 20 février 2011.

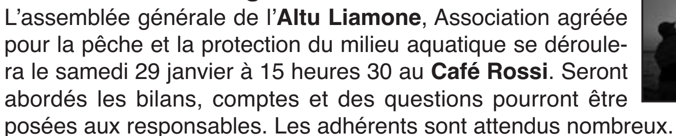


GHISONACCIA : Intéressant apprentissage de la langue des signes



L'association **Saint-Vincent de Paul** propose à partir du 14 janvier une initiation à la langue des signes. Les cours se déroulent à l'ancienne école maternelle entre 17 heures et 19 heures, derrière la mairie. Toutes les personnes intéressées par cet apprentissage peuvent contacter le **06 81 07 18 37** ou le **06 71 02 10 59**.

LETIA : Assemblée générale de l'Altu Liamone



L'assemblée générale de l'**Altu Liamone**, Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique se déroulera le samedi 29 janvier à 15 heures 30 au **Café Rossi**. Seront abordés les bilans, comptes et des questions pourront être posées aux responsables. Les adhérents sont attendus nombreux.



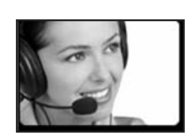
SOTTA : Boule de L'Omu di Cagna

La boule de l'**Omu di Cagna** assurera, pour permettre à ses adhérents de renouveler leur licence, une permanence à son siège social, **hôtel Mondoloni**, tous les après-midi de 18 heures à 19 heures et jusqu'au 26 février. Il faudra aux anciens licenciés fournir un certificat médical, l'ancienne licence, le formulaire signé et la somme de 40 euros. Pour les nouveaux licenciés la même chose plus une photo d'identité, sans avoir besoin de fournir l'ancienne licence.
Renseignements au 04 95 71 20 98 ou au 06 62 74 47 02.

CALENZANA : Activités du centre de loisirs



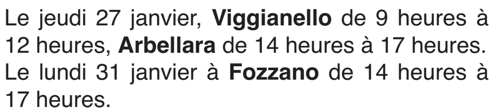
Le centre d'accueil de loisirs sans hébergement (**ALSH**) A **Pieve d'Olmia e di Pinu** fonctionne maintenant au cours de l'année. Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'accueil périscolaire, avant ou après l'école, de même que pour les activités du mercredi, peuvent obtenir plus d'informations auprès de l'animatrice au 06 73 72 25 09.



SARI-SOLENZARA : Mutuelle générale de la Corse

Une permanence de la **mutuelle générale de la Corse** est assurée à la mairie de **Sari-Solenzara** tous les lundis. Pour obtenir plus d'information sur cet accueil merci de prendre contact avec l'agence de **Ghisonaccia** au 04 95 56 15 25.

TARAVO : Calendrier des permanences du Conseil Général



Le calendrier des permanences du **Conseil Général** s'établit comme suit :
Le jeudi 27 janvier, **Viggianello** de 9 heures à 12 heures, **Arbellara** de 14 heures à 17 heures.
Le lundi 31 janvier à **Fozzano** de 14 heures à 17 heures.



FIGARI : Recensement



Le maire de la **commune de Figari** vous informe que le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février. Les citoyens du village recevront la visite d'un agent recenseur en possession d'une carte officielle l'accréditant. Il leur remettra des questionnaires à remplir concernant leur logement et les personnes qui y vivent, accompagnés d'une notice d'information. Ces questionnaires seront récupérés par l'agent recenseur qui est tenu au secret professionnel comme toutes les personnes qui ont accès à ces réponses, lesquelles resteront strictement confidentielles. Les questionnaires seront transmis à l'**Insee** qui est le seul organisme à pouvoir traiter ces dossiers pour établir des statistiques strictement anonymes. Le maire vous rappelle que la participation des habitants de la commune est obligatoire. Il vous est demandé de réserver le meilleur accueil à cet agent. Par avance merci.

ZEVACO : Sortie du troisième âge



Le dimanche 30 janvier est organisée une sortie à **Zevaco** par le club du troisième âge de **Propriano**. Le départ est prévu depuis deux communes de **Corse**, **Propriano** à 9 heures 30 et **Sartène** à 9 heures 15. Merci de vous inscrire au plus vite en téléphonant au 04 95 76 01 68.

PROPRIANO : Exposition



Le **musée de Levie** propose une exposition sur ***«L'histoire de l'imprimerie en Corse des origines à 1914»***. Elle sera visible du 19 janvier au 19 février au **théâtre de Propriano**. Le vernissage s'est déroulé le mercredi 19 janvier à 18 heures. Vous êtes attendus nombreux.

LENTO : Recensement



Comme dans d'autres communes de **Corse**, le village de **Lento** recevra un agent recenseur pour distribuer et récupérer des questionnaires qui sont destinés à l'**INSEE**. Ces documents pointent plusieurs aspects de la vie en société autour de questions sur le logement et sur leurs habitants. Ce recensement est obligatoire. Merci de réserver le meilleur accueil possible à l'agent chargé de cette enquête.

POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

■ **Le SDIS de Haute-Corse** va se doter d'un simulateur feux de forêt afin de parfaire la formation sur place des **Sapeurs-pompiers**. Le dossier est prêt et devrait aboutir en 2011.

■ **Armelle Arnoux**, 23 ans, jeune pâtissière de l'hôtel **La Villa**, à **Calvi**, vient de remporter à **Guerche-de-Bretagne**, devant 300 compétiteurs, la compétition régionale qui la qualifie pour la **Finale des Championnats de France des desserts**, qui se déroulera le 23 mars à **Souillac** dans le **Lot**.
Vendéenne d'origine, **Armelle Arnoux** vit en **Corse** et s'est fait remarquer pour le dessert ***«D'une île à l'autre»*** qu'elle a créé.
La finaliste 2011 se verra opposée à sept autres candidats pour le titre national.

■ **A Issolacciu-di-Fiumorbo**, **Jacky Bartoli**, le dynamique maire de la Commune peut se réjouir : son projet de construction de 8 logements va enfin se concrétiser.
En effet, les financements demandés à l'**Etat** et à la **CTC**, à la hauteur de 75%, seront effectifs en 2011, et, sur un terrain de 5000 hectares, 4 F4 de 86m² et 4 F3 de 76m² s'élèveront dans un cadre magnifique.
Une manière de démontrer que l'intérieur, quand il s'adapte aux besoins des familles, s'avère attractif et que sa revitalisation démographique n'est pas une utopie.

■ **Grande Braderie** à la **Boutique «La Chiffonerie»** prêt-à-porter féminin et lingerie, RN 198, à **Aléria**, avec -50% sur la Collection Hiver 2011 et -30% sur la lingerie. **Tél : 04 95 57 00 71**.

■ **Jusqu'au samedi 29 janvier**, la **Bijouterie Danielle Ribes**, à **Ghisonaccia,** connaîtra des jours de folie avec -50% sur tout le magasin – **Tél : 04 95 56 00 67**.

■ **Depuis le 8 janvier**, le Restaurant **«Le Week-end»**, **Route des Sanguinaires**, a réouvert ses portes – **Tél : 04 95 52 01 39**.

■ **Le samedi 29 janvier**, à 15h, au **Café Rossi**, à **Letia** se tiendra, l'Assemblée Générale de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique, l'**Altu Liamone**.

■ **PROPRIANO :**
«U Fanale», restaurant-pizzeria, ouvre ses salons les mardis et mercredis midi, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches midi et soir. Pizza à emporter – Plat du jour à 12 euros. **Tél : 04 95 76 43 06**.

■ Soldes, à la boutique ***2 grains de Sable***, sur les chaussures de -10% à -70%, les ***Petites Bombes*** à -50%, **Vigna Maggiore**.

LA VIE POLITIQUE

Cantonales de mars 2011

■ **Stephane Vanucci**, sans étiquette, sera à nouveau candidat dans le **4ème Canton d'Ajaccio**.
Stéphane Vanucci avec **Marie Zuccarelli** comme suppléante entend faire compagne en particulier sur la proximité de l'homme de terrain.

■ **Antoine Parodin**, lui aussi, déjà candidat en 2004, avec le soutien de **M. Simon Renucci** alors, se présente en mars 2011, dans le **1er Canton d'Ajaccio**, sans étiquette, estimant rassembler des soutiens venant de tous les horizons politiques.

■ **Hyacinthe Mattei**, maire de **Monticello**, Conseiller Général sortant de l'**Ile-Rousse** demande le renouvellement de son mandat, avec comme suppléante, **Angèle Bastiani**, adjointe au maire de l'**Ile-Rousse**.
D'autres candidatures sont attendues face au **Président de la Commission des Finances du Département**.

■ **Pierre-Marie Mancini**, pour le **Canton de Belgodère**, lui aussi demande le renouvellement de son mandat avec **Mme Marie-Josée Salvatori**, maire d'**Avapessa**.
Dans les mouvances politiques opposées, des candidatures se murmurent encore. Attendre !

■ **André Quéré**, à **Bonifacio** sera le candidat de l'**UMP** pour tenter de conserver à la droite, le siège détenu depuis 1986, par le **Dr. Jean-Baptiste Lantieri** qui ne se représente pas, mais qui soutient *«son compagnon politique et complice de longue date»*.
Marcel Francisci, président de la **Fédération Départementale UMP** entouré de **Franck Giovannucci**, de **Jean-Pierre Paolantonacci** et de **Jean-Baptiste Lantieri** a récemment tenu à entourer le candidat de l'**UMP**, **M. André Quéré** qui se veut être *«le candidat de la proximité»*, du rassemblement le plus large, y compris des déçus de l'actuelle municipalité dit-il !

ILS ONT DIT

■ **François Alfonsi,** euro-député, estime que 2011, sur la scène européenne, sera *«une année clé pour la Corse»*.
En effet, **François Alfonsi** sera rapporteur du projet élaboré par son groupe du **Mouvement Europe-Ecologie-les Verts**, *«relatif à la stratégie de l'Europe en Méditerranée»*.
Dans cette perspective, **François Alfonsi** pense que *«l'Assemblée de Corse va devoir redoubler d'énergie pour faire efficacement prendre en compte, et, ses spécificités et, son retard de développement»*, s'interrogeant sur le fait selon lui, que *«depuis la fin de la gouvernance de Jean Baggioni, (il n'y a pas eu) d'avantage d'avancées significatives dans la coopération avec la Sardaigne et la Toscane»*

■ **François Tatti**, adjoint au **Maire de Bastia**, Président du **Groupe de Gauche Républicaine** à l'**Assemblée de Corse**, dénonce comme un échec la politique de sécurité du gouvernement dans l'île, *«estimant que le bilan de l'année 2010, dressé par Dominique Alzeari, Procureur de la République à l'occasion de la séance de la rentrée solennelle du Tribunal de Grande Instance de Bastia est un véritable réquisitoire contre la politique de sécurité dans l'île.»*

■ **CÔTE OUEST DU CAP CORSE**

Route Départementale 80

Aménagement de trois ponts : Farinole, Piane del Fiume et Negru

Dans le cadre de son schéma routier, le **Conseil Général de la Haute-Corse** a entrepris l'aménagement de trois ponts, celui de **Farinole**, de **Pine del Fiume** et de **Negru** situés sur une portion de route entre la **Commune de Patrimonio** et celle de **Nonza**.
Générant un coût de 924000 euros TTC, l'aménagement de ces ouvrages, situés sur la côte ouest de la route départementale 80, concerne la réfection de trois ponts et de la voirie.
Ce chantier a permis de clore une opération financée par une subvention **Etat/Programme Exceptionnel d'Investissement** de 598880 euros hors taxes, soit 70% du montant.
Ces trois ponts ont nécessité divers travaux dont une opération d'élargissement de la voie.
Pour respecter les ouvrages existants, il a fallu faire appel à des techniques particulières et procéder à une réhabilitation des ponts conformément à l'existant et en utilisant des matériaux présents sur le lieu.



La réalisation de ces équipements est désormais terminée, même si des aléas dus au trafic routier, aux conditions météorologiques et aux difficultés rencontrées dans le cadre des travaux ont suscité quelques retards.

Le **Conseil Général** poursuit ainsi la politique volontariste d'aménagement et d'entretien de la voirie départementale initiée depuis 1998.
Dans le cas d'espèce, les habitants et visiteurs disposeront ainsi d'un meilleur accès en toute sécurité à cette zone et à des sites d'exception qui constituent les ressources de notre territoire.
Nul doute que les usagers sauront apprécier ces nouvelles commodités, d'autant plus que le patrimoine architectural n'a subi aucune altération.
C'est aussi une volonté manifestée par l'**Assemblée départementale** que de concourir à la préservation et la conservation des nombreux ouvrages d'art de qualité que comporte le réseau routier de la **Haute-Corse**.
Accompagné de **Jean Mortoni**, Conseiller Général du Canton de **Sagro di Santa Giulia**, et de **Claudy Olmeta**, Conseiller Général du Canton de **Conca d'Oru**, le Président **Joseph Castelli** a procédé à la réception des travaux des trois ouvrages.

■ **AJACCIO**

En l'église **Saint-Erasme**, **rue Forcioli Conti**, à **Ajaccio**, le dimanche 23 janvier 2011 sera célébrée la messe latine mensuelle.

■ **A Locu Teatrale**, **8 rue Hyacinthe Campiglia**, se tiendra, le samedi 29 janvier, à 17h30, une réunion d'information et d'organisation, en vue du démarrage des sessions libres et de modèles vivants, en présence des dessinateurs et modèles.
Renseignements : 06 14 86 45 98.

■ Le 12 février, au **Palais des Congrès**, le professeur **Olivier Chinot**, chef du **service de Neuro-Oncologie** de **Marseille**, interviendra au cours de la conférence sur la neuro-oncologie et les tumeurs cérébrales, dans le cadre de la manifestation organisée par l'**ARTC Sud** (**Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales**), la **Ligue Contre le Cancer** et le soutien de la **Marie-Do**, **Danièle** et **Pierre-Etienne Pugliesi-Conti** ainsi que toute l'**Equipe d'Aiacciu Bellu**.
Autre intervenant : le professeur l'**Houcine Ouafik**, directeur de recherches et responsable du transfert d'oncologie biologique.

■ **SARTÈNE**

Concours de belote, le samedi 22 janvier à 18h00, au **Café de la Victoire**. Inscriptions sur place. **Tél : 04 95 77 05 08.**

■ Le 25 janvier, se tiendra à la **P.M.I.**, **cours Sœur Amélie**, de 13h30 à 15h30, la prochaine permanence de l'**Adil**.

■ Un stage de dessin-peinture pour adultes se déroulera le dimanche 23 février à l'atelier service de **Nathalie Balsan**, de 10h à 17h.
Tél : 06 73 76 33 28 - ou ***nabalsan@free.fr***

■ **BASTIA**



■ Jean-Louis Carlotti, élu Président des Prud'hommes de Haute-Corse

Jean-Louis Carlotti, nouveau Président des **Prud'hommes de la Haute-Corse** avec comme Vice-présidente **Madame Marie-Antoinette Santoni** à qui il succède !
Connu pour son implication dans le monde associatif et sportif, **Jean-Louis Carlotti** n'en est pas moins un chef d'entreprise reconnu et apprécié.

■ Inauguration de la Maison du Centre Ancien

M. **Emile Zuccarelli**, maire de **Bastia,** et le **Conseil municipal** ont inauguré, **La Maison du Centre Ancien**, **Cours Favale**, en face de la **Citadelle**.
Guichet Unique pour tout ce qui concerne le **Centre Ancien**, la nouvelle structure offre aussi d'autres intérêts avec des salles de réunion à la disposition des habitants, des médiateurs de quartier, du technicien en charge de la résorption du logement insalubre.
Une exposition sur l'évolution urbaine de **Bastia** (circulation, activités économiques, investissements…) se tient jusqu'au 28 février.
Contact : 04 95 58 89 39 - Pour l'OPAH : 04 95 34 01 41.





■ La rentrée Solennelle du TGI de Bastia

aura été un moment fort sur le plan des bilans de l'année écoulée comme sur celui des perspectives.
La qualité des propos mérite analyse et réflexion.
Nous aurons l'occasion d'y revenir.



LES ANNONCES LÉGALES

L'Informateur Corse - Journal du 21 au 27 Janvier 2011 - N° 6348

19

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 16 décembre 2010 enregistré au SIE de PORTO-VECCHIO en date du 13 janvier 2011, Bordereau 2011/20, Case 1, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI MONTICELLO
Forme : Société Civile Immobilière
Siège social : Quartier Monticello - 20135 Conca
Objet : La société a pour objet la propriété, la gestion, l'administration et la disposition de tous immeubles et de toutes valeurs mobilières dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Elle peut faire toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou contribuant à sa réalisation.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 2000 euros
Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement de la société exprimé à la majorité en nombre de tous les associés y compris le cédant. Cette disposition vise toutes transmissions à titre onéreux ou gratuit, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.
Le projet de cession est notifié, avec demande d'agrément, à la société et à chacun des associés. La gérance prend toutes dispositions nécessaires pour consulter les associés sur ce projet.
Gérance : Madame Marie-Madeleine FERRANDI, demeurant Monticello - 20135 Conca
Immatriculation : Au RCS d'Ajaccio

Pour avis,

54

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Dénomination : « CARADIBOÏ CORSE »
Capital social : 1000,00 euros
Siège social : Lieu-dit « La Mora » - Route de Pietramaggiore - 20260 Calvi
Objet social : La prise en location gérance de l'exploitation de base d'activité nautique, la location, l'achat, la vente de matériel lié à cette activité appartenant à la EURL « Corsica Jets Loisirs » société immatriculée au tableau du Registre du Commerce des Sociétés du greffe du Tribunal de Commerce de BASTIA sous le numéro de Siret : 51464136400013.
Durée : Quatre vingt dix neuf ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Apports : Les associés n'ont fait que des apports en numéraire :
A savoir la somme de 1000,00 euros.
Ladite somme a été déposé auprès de l'agence Le Crédit Lyonnais à Calvi, en Balagne en Haute Corse 20260.
Gérance : Monsieur CASTRO Pierre Christophe, né le 25 juin 1980 à PAU (64), de nationalité française, célibataire, demeurant 6, Impasse des Erables à UZOS (64110), Pyrénées Atlantiques.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

26

SCP MAMELLI

Résidence Santa Catalina
Saint-Florent (Haute-Corse)
Tél : 04 95 37 06 00 - Fax : 04 95 37 05 58

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Vannina Mamelli, Officier Public, notaire à Saint-Florent (Haute-Corse), Officier Public recevant les actes authentiques sous le sceau de l'Etat, le 17 janvier 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile
Dénomination : "JEG"
Siège : Lucciana, 20290, Poretta
Objet : "L'acquisition, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société".
Durée : 99 ans
Apports en numéraire : 1500,00 euros
Capital : 1500,00 euros, divisé en 150 parts sociales de 10,00 euros chacune
Gérance : Monsieur Eric Filippi, Directeur de Société, demeurant à Lucciana (20290), France, Résidence "La Canonica".
Cession de parts : Libre entre associés, et leurs descendants
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, Le notaire.

43

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10 janvier 2011, il a été constitué une société :
Dénomination sociale :
VILLAS DE ANGE
Siège social : 198 Route Nationale, 20221 SANTA MARIA POGGIO
Forme : SARL
Capital : 1000 euros
Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger : L'acquisition, la location, la cession, la vente, l'administration, la gestion commercialisation et la valorisation, par tous moyens et procédés, de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'achat, échange, apport ou autre ; Toutes opérations, de construction, de rénovation, de transformation, équipements desdits biens.
La création, l'acquisition, l'exploitation, la prise ou la mise en gérance, la vente, la participation dans tout fonds de commerce. Toutes opérations d'aménagements fonciers ; l'acquisition d'immeubles construits ou à construire, y compris acquisition de tous droits mobiliers ou immobiliers ; Toutes prises de participation dans toutes sociétés.
La prestation de services - notamment techniques, administratifs, comptables et financiers - aux sociétés de son groupe ; Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, administratives, industrielles, mobilières et immobilières, financières et se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.
Gérance : Monsieur Patrice MADELAINE, 198, route Nationale, 20221 SANTA MARIA POGGIO
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

45

SCP Jacques POGGI
Sandrine POGGI GONDOUIN

Notaires associés à Bastia (20200)
Impasse Capanelle - Villa Henri
Successeurs de l'Etude
de Me MINGALON du 8, rue Miot

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sandrine POGGI-GONDOUIN, notaire associé à Bastia, le 14 décembre 2010, a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : « DEL CASTILLO MISCALI ».
Siège : CASTELLARE DI CASINCA (20213) Lieudit A Costa.
Durée : 99 années.
Objet : La Société a pour objet :
La propriété et la gestion, l'acquisition, la prise à bail, la construction, la réfection, l'administration de tous biens meubles ou immeubles.
Capital : 170.000 euros, divisé en 100 parts chacune de 1700 euros, numérotées de 1 à 100.
Apports en numéraire : la somme de 170.000,00 euros.
Gérant : M. Alexandre DEL CASTILLO et Mlle Vanessa MISCALI
Cession de parts : Agrément.
Les statuts stipulent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales pour les associés, réunis en assemblée générale.
La **Société sera immatriculée** au R.C.S de Bastia.

Pour avis et mention,
Me **Sandrine Poggi-Gondouin, Notaire.**

37

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Santoni & Associés
Sigle : S&A
Capital : 1000 euros
Siège : Centre Commercial La Plaine 20167 Sarrola Carcopino
Objet : Prestations commerciale et services en agro alimentaire
Durée : 99 ans
Gérant : M. De Crescenzo Patrick Alain Michel, 1 rue Maréchal Ornano, 20000 Ajaccio
Immatriculation : Au RCS Ajaccio

50

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17 janvier 2011, il a été constitué une société :
Dénomination sociale :
CASA RONDINA
Siège social : Residence La Passerelle, Avenue Jean Nicoli, 20250 CORTE
Forme : SARL
Capital : 10000 euros
Objet social : Activité de construction dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, la construction pouvant notamment inclure le gros œuvre, le second œuvre et tous travaux de réparation.
Gérance : Monsieur Antoine PETRIGNANI, Residence la Passerelle, Avenue Jean Nicoli, 20250 Corte
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

10

Maître Marie-Paule
DIONISI-NAUDIN

Avocat à la Cour
Spécialiste en Droit Fiscal
32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04. 95. 37. 64. 79
Fax : 04. 95. 38 .54. 71

Suivant acte SSP en date du 13 décembre 2010, enregistré à Porto-Vecchio le 10 janvier 2011, Bord. 2011/17, Case n° 1, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SCI LAPIERRE MATHILDE
Forme : Société Civile Immobilière.
Siège : 20 rue Jean-Jaurès - 20137 PORTO-VECCHIO.
Capital : 900 euros par apport en numéraire.
Objet : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio.
Gérante non associée : Madame Mireille SEYS épouse ETTORI, demeurant Pezza Cardo - 20137 PORTO-VECCHIO.
Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

56

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé établi le 07 Janvier 2011 à Bastia, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL « FOP »
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 900 euros
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.
Gérant : Monsieur VIRGITTI Régis, Georges, Jean Paul de nationalité française né le 06 février 1975 à POISSY (78) demeurant route de FIGARELLA, lieu dit VALL ALTARE, 20200 SANTA MARIA DI LOTA.
Siège social : 15 Boulevard Général De Gaulle, 20200 Bastia
Objet : La société a pour objet :
La création, l'acquisition, la prise en location gérance libre de tout fonds de commerce de vente de prêt-à-porter, chaussures, maroquinerie et tous accessoires de mode.
Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Clause relative aux parts sociales : Dispense d'agrément pour les cessions aux associés, conjoints, ascendants et descendants.
Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales dans tous les autres cas.
Exercice social : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis,
Le gérant.

11

CLINIQUES D'AJACCIO
Société Anonyme
Au capital de 1.986.305,40 euros
Siège : 26, Cours Grandval - 20000 Ajaccio
425 102 936 RCS Ajaccio

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 décembre 2010, il résulte que :
- Monsieur Roger TOMASINI, demeurant 11, Rue Roi de Rome à Ajaccio (20000),
- Monsieur Jean CANARELLI, demeurant 16, Avenue Antoine Serafini à Ajaccio (20000),
- Monsieur Michel MOZZICONACCI, demeurant Allée des Girelles, Route de l'Isolella à Pietrosella (20166),
- Madame Michèle MARI, demeurant 5, Boulevard Albert 1er à Ajaccio (20000),
- Monsieur Laurent TINSI, demeurant Avenue Noël Franchini à Ajaccio (20090),
- La SELARL Canarelli - Colonna d'Istria de Cinarca - Fernandez, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, au capital de 11 464,17 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 397 510 512 RCS Ajaccio,
Ont été nommés en qualité d'administrateurs, en remplacement de :
- Monsieur Fabrice MENASSE, demeurant Le Balestrino, Avenue Maurice Choury à Ajaccio (20000), révoqué,
- Monsieur Alfred MENASSE, demeurant 26, Cours Grandval à Ajaccio (20000), révoqué,
- Monsieur Gérard MAUDRUX, demeurant 3, Rue des Cottencins à Chevry (45210), révoqué,
- Monsieur Roger TOMASINI, demeurant 11, Rue Roi de Rome à Ajaccio (20000), révoqué,
- Monsieur Michel MOZZICONACCI, demeurant Allée des Girelles, Route de l'Isolella à Pietrosella (20166), révoqué,
- Monsieur Jean CANARELLI, demeurant 16, Avenue Antoine Serafini à Ajaccio (20000), révoqué,
Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis.

02

IO
Société à Responsabilité
Limitée à capital variable
Au capital de 7622.45 euros
Siège social : Résidence l'Aiglon Bât. A
20200 Bastia (Corse)
437 512 866 RCS Bastia

RÉDUCTION DE CAPITAL SOUS CONDITION SUSPENSIVE

L'assemblée générale extraordinaire des associés par décision du 20 décembre 2010 a décidé de réduire le capital social, s'élevant à sept mille six cent vingt-deux euros et quarante-cinq (7622.45 euros) centimes d'euros, de six mille huit cent soixante euros et vingt centimes (6.860.20 euros) d'euros, pour le fixer à sept cent soixante-deux euros et vingt-cinq (762,25 euros) d'euros, par voie de réduction de la valeur nominale de la somme de 137.20 euros par part sociale. La valeur des parts s'élevant désormais à (15.24 euros)
Au cours de cette assemblée, il a été décidé de la suppression de la clause « variabilité du capital social » et de la mise en conformité de la Société IO avec le régime de droit commun des sociétés à responsabilité limitée à capital fixe. Les Statuts ont été intégralement modifiés en conséquence.
Ces décisions ont été prises sous la condition suspensive de l'absence d'opposition de la part des créanciers sociaux. Le dépôt au Greffe interviendra à l'issue de la présente insertion,

Pour avis, le représentant légal.

28

FIDAL
9, Avenue Parmentier - 31086 Toulouse

STELLA MARINA
Société Civile Immobilière
Au capital de 4.000 euros
Siège social : Résidence Perla d'Isula
Les Marines de Bravone
20230 Linguizetta - RCS Bastia 510 917 701

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 10 décembre 2010, la collectivité des associés a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient **STELLA MARINA** à compter de cette même date.
En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : SCCV PERLA DI MARE
Nouvelle mention : STELLA MARINA
Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

22

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale n°77 parue dans l'Informateur Corse Nouvelle de la semaine du 14 au 20 janvier 2011 concernant l'avis de constitution de la sarl OGC.
Il fallait lire : siege social : ROUTE DE SAGONE LIEU DIT ALZICCIU 20167 MEZZAVIA COMMUNE D'AJACCIO

13

CLINIQUES D'AJACCIO
Société Anonyme
Au capital de 1.986.305,40 euros
Siège : 26, Cours Grandval - 20000 Ajaccio
425 102 936 RCS Ajaccio

AVIS DE PUBLICITE

Par courrier en date du 17 décembre 2010, la Société Canarelli - Colonna d'Istria de Cinarca - Fernandez, a désigné en qualité de représentant permanent au Conseil d'administration, M. Vincentello COLONNA D'ISTRIA DE CINARCA, demeurant 1, Cours Napoléon, Diamant III à Ajaccio (20000).
Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis.

12

CLINIQUES D'AJACCIO
Société Anonyme
Au capital de 1.986.305,40 euros
Siège : 26, Cours Grandval - 20000 Ajaccio
425 102 936 RCS Ajaccio

AVIS DE PUBLICITE

Suivant délibération du Conseil d'administration du 17 décembre 2010, il résulte que :
Madame Michèle MARI, demeurant 5, Boulevard Albert 1er à Ajaccio (20000), a été nommée en qualité de Président Directeur Général en remplacement de Monsieur Fabrice MENASSE, demeurant Le Balestrino, Avenue Maurice Choury à Ajaccio (20000), démissionnaire.
Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis.

14

Siret 487 980 625 00015
Suite à AGE du 12/01/2011
Les associés de la SARL J P A
1, Avenue de la République - 20260 Calvi

Ont décidé de poursuivre l'activité de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social

Pour avis unique
Le Gérant.

15

Siret 419 534 144 00011
Suite à AGE du 12/01/2011
Les associés de la SARL J D E
5, rue Joffre - 20260 Calvi

Ont décidé de poursuivre l'activité de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Pour avis unique
Le Gérant.

18

SARL COSTA SERENA CARROSSERIE
SARL au capital de 5400 euros
Siège social : Le Stollo - RN 198
20240 Ghisonaccia
RCS Bastia : 487 463 994

La collectivité des associés réunie en assemblée générale extraordinaire le 10.01.2011 a constaté :
1/ - Qu'aucune opposition n'a été signifiée dans un délai de 30 jours à compter de la date de dépôt au Greffe de Bastia le 09.12.2010 de l'assemblée générale extraordinaire du 30.11.2010 ayant décidé la réduction de capital.
2/ - La réalisation définitive de la réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant de 2700 euros le même jour. Le capital est ainsi porté de la somme de 8100 euros à la somme de 5400 euros divisé en 54 parts d'une valeur nominale de 100 euros.
L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence :
3 / - La démission de Monsieur EL YOUSSI Mohamed de ses fonctions de cogérant le 30.11.2010 comme décidé dans l'assemblée générale extraordinaire du 30.11.2010.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Formalités RCS Bastia

24

LOCATION GERANCE

Suivant acte SSP en date à Ota (Corse du Sud), du 27 décembre 2010, Antoine François Rostini, demeurant à Ota (Corse du Sud), a donné en location gérance à Carine Papin épouse Rostini, demeurant à Ota (Corse du Sud), un fonds de commerce d'alimentation générale, charcuterie, fruits et légumes sis et exploité à Ota (Corse du Sud), pour lequel il est immatricilé au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° A 301 803 961, pour une durée de une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 1er janvier 2011.

Pour avis,

16

SCI HERODE
Siège social : EHPAD Saint André
20600 Furiani
RCS Bastia 519 421 341
Capital social : 15.000 euros

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 janvier 2011, les associés de la SCI HERODE ont accepté la démission de Monsieur Toussaint Etienne BALBI comme cogérant statutaire et ont décidé de nommer Monsieur Toussaint Gaétan BALBI gérant de la société.
L'article « Nomination des gérants » des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis,
La gérance.

25

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Calvi du 17 janvier 2011, Monsieur Luciani François, demeurant Route de Pietramaggiore, (20260) Calvi, immatriculé au RCS de Bastia sous le numéro 306 432 279.
A donné en location gérance à :
Monsieur Alain Ziller, un fonds de commerce de sandwiches, et boissons sans alcool, vente à emporter, à l'enseigne "**Croq Vite**", sis rue Clémenceau, 20260 Calvi, pour une durée de 5 années à compter du 1er janvier 2011.

36

SARL CORSE SARDAIGNE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : Granace - 20100 Granace

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 décembre 2010, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SARL CORSE SARDAIGNE
Capital Social : 1000 euros
Siège Social : Granace - 20100 Granace
Début d'activité : le 05.01.2011
Forme : SARL
Durée : 99 ans
Objet : La vente au détail de produits alimentaires en commerce ambulant, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, complémentaires ou connexes.
Gérance : Monsieur FRESI Doriano, né le 11.10.1950 à Castelsardo (Sardaigne, Italie), demeurant Via Colombo n.65/A P.1 07039 VALLEDORIA (Sardaigne, Italie)
Immatriculation : Au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,

29

Société Civile Professionnelle dénommée
"Jean-François MATIVET et François Mathieu SUZZONI"
titulaire d'un Office Notarial,
dont le siège est à Ajaccio (Corse du Sud),
7 Cours Napoléon,

RECTIFICATIF

Dans l'annonce concernant la constitution de la SCI AQUILONE parue le 14/01/2011, sous le N° 6347.
Il y a lieu de lire :
Siège : AJACCIO, 20167 MEZZAVIA chemin d'Appietto, villa d'Alexandrie,
Au lieu de :
Siège : MEZZAVIA (20167) chemin d'Appietto, Villa d'Alexandrie.

Pour avis et mention,
Me **François Mathieu SUZZONI**,

08

FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance de la branche d'activité de surveillance des personnes âgées ou handicapées, des biens, des locaux commerciaux et d'habitation, ainsi que toutes installations techniques dépendant d'un fonds de commerce de plus ample nature exploité sous l'enseigne « Corse Télé Surveillance », consentie par acte sous seing privé en date du 1er mars 2000, enregistré à Ajaccio, le 17 mars 2000, Folio 37, Bordereau 110/9 par :
La Société Corse Télé Surveillance, Société à responsabilité limitée au capital de 85.000 euros, Ayant son siège social Lotissement Stiletto, n°20, à Ajaccio (20090), Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 331 117 838 RCS Ajaccio,
Propriétaire dudit fonds,
A : La Société Méditerranéenne de Sécurité devenue la Société Arcosur, Société à responsabilité limitée au capital de 416.500 euros, Ayant son siège social Quartier Saint Joseph, Immeuble Pascal Mariani, à Ajaccio (20090), Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 429 962 137 RCS Ajaccio,
Locataire-gérant dudit fonds,
A pris fin à la date du 29 février 2008.

Pour insertion unique.

46

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
S.A.R.L PIC
Siège social : 9, Avenue Bévérini
20000 Ajaccio
Capital : 12.000 euros
RCS 429 333 560 - N° Gestion 2000 B 24

Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 janvier 2011, la cession d'une part sociale entre M. Pierre Eric BABYLON et M. Lucien Paul Baptiste PERES a été autorisée et validée.
Les statuts ont été mis ajour.

Pour avis, La Gérance.

30

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale n°29, parue dans "l'Informateur Corse Nouvelle", du 26 novembre 2010, numéro 6340, concernant l'avis de constitution de la Société TER & BAT.
Il a été omis de préciser :
Immatriculation : RCS Ajaccio

07

ELECTRA
Société par actions simplifiée
Au capital de 3.000 euros
Siège social : Chisa (20240),
Lieu-dit A Vadina Rossa
508 315 652 RCS Bastia

Suivant décisions de l'associé unique du 31 décembre 2010, il a été décidé avec effet à compter de cette même date :
* de transformer la société de société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée, et d'adopter le texte des statuts qui régiront la société sous sa nouvelle forme, emportant cessation des fonctions de gérant de Monsieur Christian GIUDICELLI,
* de nommer en qualité de président Monsieur Christian GIUDICELLI, demeurant à CHISA (20240), Lieudit A Vadina Rossa,
* de confirmer dans leur fonctions les commissaires aux comptes titulaire et suppléant pour la période restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Pour avis,

21

RESILIATION DE LOCATION GERANCE

AVIS

La location gérance consentie par acte sous seing privé en date à Calvi du 19 Mai 2003 du fonds de commerce de Station Service - Distribution de carburants Shell, Distribution de lubrifiants et produits de graissage Shell (....) Vente de bouteilles de gaz, Services de vidange, Services de lavage et de nettoyage des véhicules, Vente et réparation de pneumatiques, Services d'entretien courant de véhicules, Vente de produits et accessoires boutique Vente de produits alimentaires, Dépôt de presse, Services télématiques (....) etc sis et exploité à CALVI - Lieu dit les PADULE, RN 197 20260 Haute Corse pour une durée de 3 ans à compter du 1er Juin 2003 jusqu'au 31 Mai 2006, renouvelable d'année en année par tacite reconduction
Par : La SARL STATION SERVICE DES PADULE - Société à responsabilité limitée au capital de 7622.45 euros, dont le siège social est : chez la SA CANAZZI ET FILS - Lieu dit CAMPO METTA - RN 193 20600 FURIANI, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 390 900 421 R.C.S BASTIA,
A : La SARL ESPACE CARS - Société à responsabilité limitée au capital de 7622.45 euros, dont le siège social est : Lieu dit Les Padule, RN 197 - 20260 CALVI, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 401 734 728 R.C.S BASTIA a pris fin par sa résiliation amiable le 31 décembre 2010.

Pour Insertion.

55

BALAGNE DECOR
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : 56, Route de Corbara
OCCIGLIONI
20220 SANTA REPARATA (Corse)
502 124 811 RCS Bastia

Suivant un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique du 13 Janvier 2011, il résulte que ;
- Le siège social a été transféré, à compter du 13/01/2011, de SANTA REPARATA (Corse) 56, Route de Corbara OCCIGLIONI, à Marine de Sant Ambroggio Lieu-dit 5, Orsu Longo 20260 Lumio.
Ancienne mention :
Le siège social est fixé à SANTA REPARATA (Corse) 56, Route de Corbara OCCIGLIONI.
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé à Marine de Sant Ambroggio Lieudit 5, Orsu Longo 20260 Lumio.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

61

BEAUTE ET GOURMANDISE SARL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 150 euros
Siège social : GALERIE NAPOLEON
Résidence Bonaparte
19, Cours Napoléon 20000 Ajaccio
RCS : 508 737 525 000 16

Aux termes du procès verbal de la décision de l'associé unique du 31 octobre 2010, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, de constater la prise en charge du mali de liquidation par l'associé unique et de prononcer la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio et mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis. Le liquidateur.

41

CORSE DIFFUSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 81.560 euros
Porté à 140 000,00 euros
Siège social : Z.I. DE MIGLIACCIARU,
20243 PRUNELLI DI FIUM'ORBU
B 343 008 850

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 30 novembre 2010, enregistré à la recette des impôts de BASTIA le 23 décembre 2010, bordereau 2010/1, case n°5, a décidé d'augmenter le capital social de 58.440,00 euros par l'incorporation directe des comptes courants d'associés et du Report à Nouveau, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à quatre-vingt-un mille cinq cent soixante euros (81.560 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à Cent quarante mille euros (140.000,00 euros)

Pour avis, La Gérance.

27

CHELONIENS DIFFUSION
SARL au capital de 550.000 euros
porté à 650.000 euros
Siège social : RN 193 - KM 21
Tavaco - 20167 Mezzavia
RCS Ajaccio : 421526641

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date 11/01/2011 a décidé :
- d'augmenter le capital social d'une somme de 50.000 euros par l'émission de 218 parts sociales nouvelles de 229,36 euros chacune, à libérer intégralement en numéraire et par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL :
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cinq cent cinquante mille euros (550.000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à six cent cinquante mille euros (650.000 euros)
- d'étendre l'objet social à l'activité d''exploitation d'un établissement ouvert au public d'élevage de tortues de terre et d'eau douce ; Exploitation d'un parc animalier et toutes activités connexes ou complémentaires civiles ou commerciales", et de supprimer "Fabrication, distribution et vente de tous produits, vêtements, gadgets et brochures, présentant le sigle et/ou le logo de l'association " A Cupulatta ; gestion de la billetterie du centre d'élevage " A Cupulatta " ; Vente de boissons non alcoolisées à consommer sur place";
Les articles 2, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La Gérance,

31

Il résulte : Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juillet 2010, du certificat de dépôt des fonds établi le 29 décembre 2010 par la banque CRCAM DE LA CORSE, du procès-verbal des décisions du Président du 29 décembre 2010, De la société PIETRI AJACCIO dont le siège est à SARROLA CARCOPINO (20167) - RN 193 - Lieudit Pernicaggio (435 305 222 RCS AJACCIO) que le capital social a été augmenté d'un montant de 150.000 euros par émission de 1500 actions nouvelles de numéraire, et porté de 150.000 euros à 300.000 euros.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de cent cinquante mille euros (150.000 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de trois cent mille euros (300.000 euros).

32

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes dun acte sous seing privé en date à Ajaccio du 17/01/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : SHOW-PING,
Siège social : 2, Rue Gabriel Péri, 20000 Ajaccio
Objet social : Achat et vente d'accessoires de mode, bijoux, souvenirs, prêt à porter, chaussures, décoration, maroquinerie,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS,
Capital social : 2000 euros,
Gérance : Monsieur Eric, Juste, Claude FANEGO, demeurant 2, Rue Gabriel Péri, 20000 Ajaccio a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Pour avis, la Gérance.

35

LOCATION GERANCE

Suivant actes SSP du 03-01-2011, Antoine AIROLA donne en gérance libre à la SARL en formation AIROLA-BLAZIC PLOMBERIE le fonds artisanal de Plomberie, Chauffage, climatisation dont il est propriétaire exploité sous le n° Siret 399275510 00028, RM BASTIA 02B - NAFA 4322 BA,
Suivant acte SSP du 03-01-2011, Stéphane BLAZIC donne en gérance libre à ladite Société le fonds artisanal de Plomberie dont il est propriétaire, exploité sous le n° Siret 437531056 00020, RM BASTIA 02B - NAFA 4322 AZ.
Durée de la location gérance 1 an renouvelable par tacite reconduction à compter du 1er janvier 2011. Pendant la gérance la Société locataire exploitera le fonds pour son compte et sera seule responsable envers les tiers et les fournisseurs de ses engagements.
Dépôts légaux au TC de Bastia.

Pour avis,

09

« DECLARATION DE MODIFICATION

Suite à l'AGE du 15/12/10, les associés de la SCI Travanca décident de transférer le siège social de Résidence le Rive Gauche - Quartier de l'Annonciade - 20200 Bastia à **Résidence Montebello - Bât. C - Chemin de l'Annonciade - 20200 Bastia**.
Dépôt au RCS de Bastia à compter du 15/12/10. »

34

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes dun acte SSP, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AIROLA-BLAZIC PLOMBERIE
Siège : Chez A. AIROLA Lieu dit Méli 20239 Rutali
Objet : Plomberie, Zingueur, Chauffagiste, Frigoriste
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Capital : 3.000 euros numéraire
Gérants : Antoine AIROLA domicilié Lieu dit Méli, 20239 Rutali et Stéphane BLAZIC domicilié lieu dit Vitriccioni Lot 4, 20232 Oletta
Mode d'exploitation : Prise en location gérance comme visé ci-après
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis,

39

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

----

1. IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :
Communauté de Communes du Centre Corse
Mairie de Venaco
20232 VENACO
Téléphone : 04 95 47 04 04 / Fax : 04.95.31 63 48
2. PROCEDURE DE PASSATION :
Marché passé selon la procédure adaptée (article 28 du C.M.P).
3. OBJET DE LA CONSULTATION :
Analyse de pollution de la décharge du site du Fortin de Pasciola (commune de Vivario)
4. MODE D'OBTENTION DU DOSSIER :
Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de la Communauté de Communes du Centre Corse par demande par télécopie (voir coordonnées ci-dessus)
5. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :
Les offres devront être envoyées uniquement par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse indiquée ci-dessus avant le 21 février 2011 à 11 heures.
6. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
L'offre recherchée est l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants et avec la pondération suivante :
- Valeur technique : moyens techniques et humains dédiés au chantier, méthodologie, hygiène et sécurité, moyens mis en œuvre pour limiter les nuisances sur l'environnement 50 %
- Prix : 50 %
7. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours
8. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES :
Office National des Forêts
Unité Territoriale Vivario-Corte
Tel : 06.18.01.83.83
9. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 17/01/2011

40

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE CORSE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

----

1. IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :
Communauté de Communes du Centre Corse
Mairie de Venaco
20232 VENACO
Téléphone : 04 95 47 04 04 / Fax : 04.95.31 63 48
2. PROCEDURE DE PASSATION :
Marché passé selon la procédure adaptée (article 28 du C.M.P).
3. OBJET DE LA CONSULTATION :
Aménagement technique et paysager pour l'accueil du public
Site du fortin de Pasciola et sentiers de liaison
Communes de Vivario et Muracciole
Le marché se décompose en 6 lots :
* Lot 1 : Travaux d'infrastructure
* Lot 2 : Création et entretien de sentiers pédestres
* Lot 3 : Réalisation d'ouvrages en béton et pierres maçonnées
* Lot 4 : Travaux de plantation
* Lot 5 : Fourniture et pose d'équipements pour l'accueil du public
* Lot 6 : Conception et réalisation de sérigraphie

4. MODE D'OBTENTION DU DOSSIER :
Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de la Communauté de Communes du Centre Corse par demande adressée par télécopie (Coordonnées ci-dessus).
5. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :
Les offres devront être envoyées uniquement par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse indiquée ci-dessus avant le 21 février 2011 à 11 heures.
6. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
L'offre recherchée est l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants et avec la pondération suivante :
* Valeur technique (moyens techniques et humains dédiés au chantier, méthodologie, hygiène et sécurité, moyens mis en œuvre pour limiter les nuisances sur l'environnement) : 50 %
* Prix : 50 %

7. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours
8. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES :
Office National des Forêts
Unité Territoriale Vivario-Corte
Tel : 06.18.01.83.83
9. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 17/01/2011

47

COMMUNE D'ISOLACCIO DI FIUMORBO

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N°2011/01

Objet du marché : Marché public de travaux
Pouvoir adjudicateur :
COMMUNE D'ISOLACCIO DI FIUMORBO
Mairie Village
20243 ISOLACCIO DI FIUMORBO
Tél : 04.95.56.71.21 - Fax : 04.95.56.76.76
Description succincte : Réalisation de 8 logements collectifs et 8 garages.
Lieu d'exécution : Commune d'Isolaccio di Fiumorbo
Caractéristiques principales :
Les travaux seront allotis et l'opération sera traitée par marchés séparés
- Lot n°1 : Terrassement / VRD / Gros Oeuvre / Maçonnerie / Plâtrerie.
- Lot n°2 : Menuiseries intérieures / exterieures,
- Lot n°3 : Etanchéité
- Lot n°4 : Electricité.
- Lot n°5 : Plomberie / CVC.
- Lot n°6 : Serrurerie.
- Lot n°7 : Peinture.

Un maximum de 5 entreprises sera retenu pour chaque lot.
Les candidats pourront présenter des candidatures pour un ou plusieurs marchés.
Date prévisionnelle de démarrage des travaux : mai 2011.
Durée prévisionnelle du chantier : 14 mois.
Procédure : Procédure adaptée en la forme restreinte, article 28 du CMP
Cautionnement et garanties exigés :
Retenue de garantie.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Chaque marché sera conclu :
- soit avec un entrepreneur unique ;
- soit avec des entrepreneurs groupés solidaires ;

Chaque candidat ne pourra remettre, pour un même marché, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.
Conditions de participation :
Les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés en fonction de leurs capacités professionnelles, techniques et financières.
Les candidats peuvent apporter la preuve de leurs capacités professionnelles par tout moyen.
Les candidats doivent fournir les documents et renseignements indiqués à l'article 44 et aux 1 et 2 de l'article 46 du Code des marchés publics.
Chaque candidat devra produire le DC1 : lettre de candidature et le DC2 dûment complété en indiquant obligatoirement le chiffre d'affaires des trois derniéres années.
Les candidatures admises à présenter une offre seront sélectionnées en application des critères suivants
- Capacités professionnelles examinées sur la base des références fournies par le candidat.

52

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ DE SERVICES

1/ Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
EPCI - Communauté de Communes du Cap Corse
Maison du Cap Corse
20200 Ville di Pietrabugno
Téléphone : 04.95.31.02.32 - Fax : 04.95.31.75.85
2/ Obtention du DCE :
A l'adresse indiquée ci-dessus ou sur la plate-forme des marchés publics de la Communauté de Communes du Cap Corse à l'adresse suivante :
http://cc-capcorse.e-marchespublics.com
3/ Objet du marché :
Le présent marché public a pour objet la location d'une benne à ordures ménagères pendant la période estivale 2011
4/ Critères de sélection des candidatures et de choix de l'offre : énoncés dans le règlement de la consultation
5/ Type de procédure : Marché passé suivant la procédure adaptée prévue à l'article 28 du CMP.
6/ Date limite de réception des offres : 15 février 2011 à 12 heures
7/ Durée de validité des offres : 120 jours
8/ Date d'envoi du présent avis à la publication : le 18 janvier 2011

Email : al@informateurcorse.com

51

Maître Marie-Paule DIONISI-NAUDIN
Avocat à la Cour
Spécialiste en Droit Fiscal
32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04. 95. 37. 64. 79
Fax : 04. 95. 38 .54. 71

La société "REGINE CORINNE SERGE", EURL au capital de 7622 euros, dont le siège social est 20 rue Jean Jaurès, 20137 PORTO-VECCHIO (RCS Ajaccio 315 737 049), a été dissoute par déclaration en date du 17 janvier 2011, souscrite par la société «KEVICA», associé unique, société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 euros, ayant son siège social 7, rue Jean Jaurès, 20137 PORTO-VECCHIO (RCS Ajaccio 382 287 332).
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de "REGINE CORINNE SERGE" peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'Ajaccio.
Mention sera faite au RCS d'Ajaccio

42

“SARL CORSITHERM DIFFUSION”
SARL au capital de 30.489,80 euros
Siège : 20213 Penta di Casinca
Folelli - Lieu dit Corso
RCS Bastia : 407 794 445 - 96 B 126

Du procès-verbal de l’assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2010, il résulte que le capital social a été augmenté d’une somme de 5710,20 euros par apport en nature ;
le capital social ressort à 36.200 euros, divisé en 2375 parts de 15,24 euros de valeur nominale.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance.

44

LE LOGIS CORSE
Société Anonyme Coopérative à capital variable d'habitations à loyer modéré
Immeuble l'Expo - Avenue de la Libération
20200 Bastia - RCS 310 288 568

Par lettre en date du 17/12/2010, il a été décidé de désigner :
- Monsieur Jean Pierre ROGER, demeurant 9, avenue du Général LECLERC - 20000 AJACCIO, en qualité de nouveau représentant permanent de la SOCIETE CENTRALE DE COOPERATION IMMOBILIERE ARCADE, administrateur, en remplacement de Monsieur Jean Baptiste FATTACCINI.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

38

SOCIETE CIVILE DU PRUNELLI
S.C.I. au capital de 152,45 euros
Siège social : Campo dell'Oro,
Route de Bastia - 20090 Ajaccio
RCS Ajaccio 423 419 365

AVIS DE REMPLACEMENT DU GERANT

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2010, l'AGO a nommé :
Madame Martine PERRINO, demeurant Immeuble Le Marly B1, Résidence Parc Impérial 2000 AJACCIO en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Pierre OTTAVI.
Modification de l'article 10 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

23

COMMUNE DE LINGUIZZETTA

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur :
Commune de Linguizzetta
Adresse : Mairie annexe. Bravone. 20230 LINGUIZZETTA
Téléphone : 04.95.38.90.10 - Fax : 04.95.38.89.73
e-mail : mairie.linguizzetta@wanadoo.fr
Personne responsable du Marché : Monsieur le Maire
Objet du marché : Marché de maîtrise d'œuvre pour le programme de mise en place du tri sélectif sur la commune
Mode de passation : Procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- En application des articles 45 et 46 du CMP, les candidats devront produire les pièces suivantes :
- Imprimé DC1 et ses annexes,
- Imprimé DC2 et ses annexes,
- La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics,
- Références et certificats de capacités en matière de travaux de nature et d'importance comparables, de moins de trois ans.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants avec leur pondération :
- Prix : 60
- Valeur technique : 40 %
Retrait des dossiers de consultation : Les dossiers de consultation peuvent retirés ou demandés à l'adresse indiquée précédemment.
Adresse de remise des offres : Les offres doivent être transmises par courrier en RAR ou déposées en main propre contre récépissé à la mairie annexe, du lundi au vendredi de 9 h00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.
Aucune offre ne sera reçue par voie électronique ni support informatique
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Bastia
10/ Date limite de remise des offres : Lundi 7 février à 16 h 00
11/ Date d'envoi à la publication : 17 janvier 2011

Le Maire,
Séverin MEDORI.

49

COMMUNE DE SAN GAVINO D’AMPUGNANI

AVIS D’APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché :
Commune de SAN GAVINO D’AMPUGNANI
20213 - Tél : 04 95 39 25 56 - Fax : 04 95 48 29 52
Renseignements et remise de candidature :
M. le Maire, Félix TAMBINI - 06 74 52 29 34
Objet du marché : Travaux de réfection d’un chemin communal
Mode de passation : Procédure adaptée (art.28 du CMP)
Critères de choix : Prix et délais
Date limite de réception des offres : 16/02/2011 - 16h
Date d’envoi du présent avis à la publication : 18/01/2011
Date de la publication : 21/01/2011

48

COMMUNE DE FRASSETO

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

1ère parution,
En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le **Maire de FRASSETO**, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 30 jours du 7 février 2011 au 4 mars 2011 inclus, **Monsieur NICOLAÏ** assumera les fonctions de Commissaire-Enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
- un dossier sera déposé à la **Mairie de FRASSETO** aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de FRASSETO lequel les annexera au registre.
- une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la Mairie de 14 h 30 à 17 h 30, le (s) 7-14-21 février et 4 mars 2011.
Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

17

"COVEA CAUTION SA,
Société Anonyme
Au capital de 3.200.000 euros
"régie par le Code des Assurances dont le siège social est 10, Boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72013 Le Mans Cedex 2
immatriculée au RCS Le Mans B 377 581 079

"Informe qu'elle dénonce la garantie financière légale de 24.392 euros ayant couru selon la dernière attestation de garantie jusqu'au 31/12/2010 délivrée à A MONTAGNOLA, SANTA MARIA, 20122 QUENZA, Siren N° 411 817 380 au titre de son activité des associations et des organismes sans but lucratif, ce, en vertu des dispositions de la loi d'application réglementant la profession ;
La garantie de COVEA CAUTION SA cessera trois jours francs suivant la publication de la présente annonce.
Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège social de COVEA CAUTION SA pendant un délai de trois mois à compter du présent avis."

53

SOCIETE CORSE DE DISTRIBUTION PARAPHARMACEUTIQUE ET DIETETIQUE
Sigle : " SOCODIPHA "
S.A.R.L. au Capital de 7.622,45 euros
réduit à 6.799,23 euros
Siège Social : RN 193, Zone Industrielle
20600 Furiani
R.C.S. : Bastia 317 963 858

Par décision de la gérance du 15/01/2011, le capital social a été réduit de 7622,45 euros à 6.799,23 euros par rachat et annulation de 54 parts sociales sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition.
Le procès-verbal constatant la décision sera déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia à l'issue de la présente publication.

La Gérance,

04

RECTIFICATIF

Dans l’annonce légale n°80, parue dans le journal “l’Informateur Corse Nouvelle”, semaine du 10 décembre au 16 décembre 2010, n°6342, concernant l’EARL FORCIOLI.
Il a été omis de préciser l’adresse du liquidateur : Il fallaite lire :
M. Forcioli Jean-Baptiste, demeurant 20173 Zevaco.
Le reste sans changement.

03

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution dune Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : JS
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Siège social : Immeuble LE FIUMORBU, 20240 GHISONACCIA
Objet : Vente d'articles de prêt-à-porter, haute couture, sur mesure, accessoires de mode femme, homme et enfant.
Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Durée : 99 ans
Capital : 7600 euros
Gérance : - Stéphanie LUCIANI demeurant Villa LUCIANI, 20240 GHISONACCIA
Immatriculation : Au RCS de Bastia

63

République Française

Département de Haute Corse

COMMUNE DE LURI

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ DE TRAVAUX

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Commune de Luri - Monsieur le Maire - Casa Cumuna - 20228 Luri
Tél : 04.95.35.00.15 - Fax : 04.95.35.05.80
Courriel : mairiedeluri@wanadoo.fr
Objet du marché : Restauration - Aménagement d'un « Sentier du Patrimoine »
Lieu d'exécution : Luri (2B)
Prestations divisées en lots : oui, avec possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
Lot 1 : Ouvrages pierres sur portions 1 et 2
Lot 2 : Ouvrages pierres sur portions 3 et 4
Lot 3 : Abatages, dévitalisation, débroussaillage sélectif
Lot 4 : F et P signalétique sentier du patrimoine
Critères d'attribution : Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : Note technique et méthodologique (40%) ; Prix (40%) ; Délais (20%)
Procédure : procédure adaptée
Conditions de délais :
Date limite de reception des candidatures et offres : 24 Février 2011 - 11h
Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 Janvier 2011
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus et les candidature/offres doivent être envoyées :
Commune de Luri - Monsieur le Maire - Casa Cumuna
20228 Luri - Tél : 04.95.35.00.15 - Fax : 04.95.35.05.80

Le Maire,
Georges GERMONI.

69

CAISSE LOCALE ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES SARTENE

CONVOCATION DES SOCIETAIRES A JOUR DE LEURS COTISATIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24/02/2011 à 18 H
Agence groupama, AVE QUILICHINI, 20100 SARTENE
ORDRE DU JOUR :
* APPROBATION DES COMPTES 2010
* RAPPORT MORAL

Le Président, E. TOMASI

66

CAISSE LOCALE ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES ALERIA GHISONACCIA

CONVOCATION DES SOCIETAIRES A JOUR DE LEURS COTISATIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19/02/2011 à 18 H
Agence groupama, 20270 ALERIA
ORDRE DU JOUR :
* APPROBATION DES COMPTES 2010
* RAPPORT MORAL

Le Président, J. DURASTANTI.

70

CAISSE LOCALE ASSURANCES MUTUELLES PORTO VECCHIO

CONVOCATION DES SOCIETAIRES A JOUR DE LEURS COTISATIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19/02/2011 à 18 H
Agence groupama, AV MAL LYAUTEY, IMM. LE SPHINX, 20170 PORTO VECCHIO
ORDRE DU JOUR :
* APPROBATION DES COMPTES 2010
* RAPPORT MORAL

Le Président, J. CURALLUCCI

62



COMMUNE DE VESCOVATO

INSTAURATION D'UN DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Par délibération du 7 décembre 2010, le Conseil Municipal de Vescovato a instauré un droit de préemption urbain, en vue de réaliser des équipements collectifs, sur les locaux indiqués ci-dessous, situés en zone U1 du P.L.U. adopté le 7 décembre 2007 :
- Locaux situés en rez-de-chaussée, section B N° 418 d'une surface de 15 m², B N° 416 d'une surface de 30 m², B N° 409 d'une surface de 28 m², B N° 408 d'une surface de 20 m², B N° 462 d'une surface de 15 m², B N° 462 d'une surface de 25 m² et 29 m², B N° 463 d'une surface de 30 m², B N° 463 d'une surface de 30 m², B N° 465 d'une surface de 20 m², B N° 468 d'une surface de 32 m², B N° 468 d'une surface de 30 m², B N° 468 d'une surface de 17 m², B N° 469 d'une surface de 18 m², B N° 359 d'une surface de 15 m².

64

CAISSE LOCALE ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES BASTIA SAINT FLORENT

CONVOCATION DES SOCIETAIRES A JOUR DE LEURS COTISATIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23/02 /2011 à 18 H
Agence groupama, AVE LIBERATION, IMM. CONCORDE 2, 20600 Bastia
ORDRE DU JOUR :
* APPROBATION DES COMPTES 2010
* RAPPORT MORAL

Le Président, P. CARDI

67

CAISSE LOCALE ASSURANCES MUTUELLES CORTE

CONVOCATION DES SOCIETAIRES A JOUR DE LEURS COTISATIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21/02/2011 à 18 H
Agence Groupama, CRS PAOLI, 20250 CORTE
ORDRE DU JOUR :
* APPROBATION DES COMPTES 2010
* RAPPORT MORAL

Le Président, P. LEONELLI

71

CAISSE LOCALE ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES ILE ROUSSE

CONVOCATION DES SOCIETAIRES A JOUR DE LEURS COTISATIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU18/02/2011 à 18 H
Agence Groupama, AVE JOSEPH CALIZI, 20220 ILE ROUSSE
ORDRE DU JOUR :
* APPROBATION DES COMPTES 2010
* RAPPORT MORAL

Le Président, A. ACQUAVIVA

01

COMMUNE DE SANTA LUCIA DI MORIANI

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

2ème parution,
En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Santa Lucia di Moriani du 17/12/2010 le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 30 jours du 20/01/2011 au 21/02/2011, **Mme LANFRANCHI-LEBLANC Madeleine** assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
- un dossier sera déposé à la Mairie de Santa Lucia di Moriani aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur Mairie de Santa Lucia di Moriani lequel les annexera au registre.
- une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la Mairie de 13 h 30 à 17h les 20 janvier et 21 février 2011.
Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

72

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Mezzavia du 17/01/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : **CONSORCO ACABADO**
Siège social : Maison près de l'Aqueduc 20167 MEZZAVIA
Objet social : Entreprise générale de maçonnerie
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1.000 euros
Gérance : Mr Ali BOUAZZAOUI EL MADANI, demeurant Avenue Kennedy, Bât A, N°1, Résidence Bellevue, 20090 AJACCIO,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio

La Gérance,

76

SARL CORSE HABITAT SOLAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/01/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL
Dénomination : **CORSE HABITAT SOLAIRE**
Siège : 7500 euros
Siège : Résidence Scandola II, Bât. B, Route d'Agliani, 20600 Bastia
Objet : L'étude, la réalisation, la distribution, la vente, l'installation et la mise en service d'équipements ou de produits liés aux énergies renouvelables et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, intellectuelle, mobilières, immobilières, de crédits utiles pouvant s'y rapporter directement ou indirectement.
Durée : 99 ans
Gérants : Mme Marie-Hélène Mattei et M. Jean-Luc Leca.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Bastia

73

422B
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8000 euros
Siège : 3, rue Jean Casale
20200 Bastia
453856361 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2010, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Pieri Jean-François, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le liquidateur.

78

COMMUNE DE BORGO

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

M.A.P.A. INFÉRIEUR À 90.000 EURO

ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE : Commune de Borgo
Centre Administratif - Route de la gare - 20290 BORGO
courriel : mairie-borgo@wanadoo.fr
Tél. 04 95 58 45 45 - Fax 04 95 36 15 33
OBJET DU MARCHE : La présente consultation porte sur l'attribution d'un marché public de fournitures ayant pour objet l'achat de produits d'entretien pour les locaux communaux de la commune de Borgo.
TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics.
TYPE ET FORME DU MARCHE : Marché de fournitures à bons de commande décomposé en deux lots comme suit :
- Lot n°1 : Produits d'entretien courant,
- Lot n°2 : Produits d'hygiène professionnelle.

Les candidats sont autorisés à répondre pour un lot, plusieurs lots ou l'ensemble des lots.
DELAI DE LIVRAISON : Le candidat retenu devra livrer les fournitures objet du présent marché cinq (5) jours suivant réception du bon de commande.
DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES : Au plus tard le 08 Février 2011 à 11h00, à la Mairie de Borgo (Adresse susvisée).
DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : Le délai de validité des offres est de quatre vingt dix (90) jours à compter de l'expiration de la date limite de remise des offres, soit le 08 Février 2011.
MODALITES D'OBTENTION DU D.C.E. : Le D.C.E. sera remis aux candidats qui en font la demande, uniquement par voie électronique (Adresse susvisée).
CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
Prix : 50 %
Valeur Technique 30 %
Qualité perçue des fournitures proposées (10 Points)
Etendue de la gamme (10 Points)
Modalités de commande (5 Points)
Modalités de livraison (5 Points)
Délai de livraison 20 %
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 20 Janvier 2011.

74

Département de Haute-Corse

Arrondissement de Corte

COMMUNE DE PIANELLO

"A la suite du désistement du précédent gérant, la commune de PIANELLO, remet à la location le gîte d'étape communal sis à Pianello. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie de PIANELLO, aux heures d'ouverture le mardi et le vendredi de 14h30 à 17h ou par courrier adressé à M. le Maire de PIANELLO, Mairie de Pianello, Village, 20272 Pianello. Les candidatures sont recevables jusqu'au 15 février 2011".

Le Maire, M. POLETTI.

65

CAISSE LOCALE ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES PAYS D'AJACCIO

CONVOCATION DES SOCIETAIRES A JOUR DE LEURS COTISATIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 /02 /2011 à 18 H
Agence Groupama, Immeuble la rocade route d'alata 20700 AJACCIO
ORDRE DU JOUR :
* APPROBATION DES COMPTES 2010
* RAPPORT MORAL

Le Président, J. ZANETTACCI

68

CAISSE LOCALE ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES FOLELLI

CONVOCATION DES SOCIETAIRES A JOUR DE LEURS COTISATIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18/02/2011 à 18 H
Agence Groupama, RN 20213 FOLELLI
ORDRE DU JOUR :
* APPROBATION DES COMPTES 2010
* RAPPORT MORAL

Le Président, J. MARCHINI

75

SECCO FRANCE
SA - capital de 38.112,25 euros
Siège social : Ile de Cavallo
Bonifacio 20169 - Corse du Sud
383 424 827 RCS Ajaccio

Par AGE du 07/04/2010, il a été décidé de transférer le siège social de l'Ile de Cavallo Bonifacio CORSE du SUD au 149 av du Maine 75014 Paris, à compter du 07/04/2010. L'article 4 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au RCS d'Ajaccio

77

DIADEME
Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 euros
Siège social : Chez Mr. MARCHI Yves
PETRA PINZUTTA - 20137 LECCI

RECTIFICATIF

Dans l'annonce n°35 de l'Informateur Corse Nouvelle 6343 paru le 17 décembre 2010, **il fallait lire :** ...l'organisation et la fourniture des prestations para hôtelière diverses nécessaires à l'entretien et au fonctionnement desdites locations.

Pour avis,
La Gérance.

79

«LUPECIA»
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : Résidence Parc Impérial
Le Trianon - Route des Cèdres
20000 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 18 janvier 2011, enregistré au SIE d'Ajaccio le 20 janvier 2011, bordereau n° 2011/43, case n°1. I
l a été constitué une Société à Responsabilité Limitée :
Dénomination sociale : **L U P E C I A**
Capital : 1.000 euros divisé en 100 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité
Siège : résidence Parc impérial - Le Trianon - route des Cèdres - 20000 Ajaccio
Objet : Achat, aménagement, viabilisation, construction, vente de biens lui appartenant.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Monsieur Antony PERRINO, demeurant à Ajaccio (20000) résidence Parc Impérial, Le Trianon, route des Cèdres, est désigné statutairement en qualité de gérant-non associé.
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce d' Ajaccio.

Pour avis et mention. Antony PERRINO

58

Aux termes d'un acte authentique en date à Paris du 15/12/10, reçu par Maître Nathalie DUFAYBERKANI, notaire associé d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à Meudon (92190) 2, bis avenue Le Corbeiller,
Enregistré le 29/12/10 au SIE D'ISSY-LES-MOULINEAUX, Bordereau n°2010/1708, case n°13, Ext 15846.
La société TOTAL CORSE, S.N.C. au capital de 1.395.979 euros, ayant son siège social sis à BASTIA (20200), Chemin de Paratojo, Le Fango - Res le Desk, 662 054 188 R.C.S. BASTIA, a cédé à la société VITO CORSE, S.A.S. au capital de 1.000.000 euros, ayant son siège social à PUTEAUX (92800), Tour Franklin, 100, Terrasse Boieldieu, 518 094 784 R.C.S. NANTERRE, le fonds de commerce de vente de carburant au détail et dans le cadre duquel sont également menées des activités accessoires (tel que l'exploitation de boutiques de station-service et la prestation de services de lavage, d'entretiens et d'autres services techniques liés aux véhicules, la vente au détail de lubrifiant et de bouteilles de gaz) menée dans les stations services, autres que la location de voitures, ainsi que les actifs incorporels (clientèle, achalandage) liés audit fonds, à l'exclusion de l'enseigne et du nom commercial, sis à PORTO-VECCHIO (CORSE DU SUD) (20137) 56 Bis Avenue de Bastia, rue du Docteur Jourdan, moyennant le prix de 364.946 euros. La date de possession du fonds a été fixée au 15/12/10 et la date d'entrée en jouissance au 16/12/10.
Les oppositions seront reçues au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues, en l'étude de Maître Sophie CRESPIN, Notaire à Porto-Vecchio, Route d'Ca, Le Sam Piero.

59

Aux termes d'un acte authentique en date à Paris du 15/12/10, reçu par Maître Nathalie DUFAYBERKANI, notaire associé d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à Meudon (92190) 2 bis avenue Le Corbeiller,
Enregistré le 29/12/10 au SIE D'ISSY-LES-MOULINEAUX, Bordereau n°2010/1708, case n°10 Ext 15822, La société TOTAL CORSE, S.N.C. au capital de 1.395.979 euros, ayant son siège social sis à BASTIA (20200), Chemin de Paratojo, Le Fango - Res le Desk, 662 054 188 R.C.S. BASTIA, a cédé à la société VITO CORSE, S.A.S. au capital de 1.000.000 euros, ayant son siège social à PUTEAUX (92800), Tour Franklin, 100, Terrasse Boieldieu, 518 094 784 R.C.S. NANTERRE, le fonds de commerce de vente de carburant au détail et dans le cadre duquel sont également menées des activités accessoires (tel que l'exploitation de boutiques de station-service et la prestation de services de lavage, d'entretiens et d'autres services techniques liés aux véhicules, la vente au détail de lubrifiant et de bouteilles de gaz) menée dans les stations services, autres que la location de voitures, ainsi que les actifs incorporels (clientèle, achalandage) liés audit fonds, à l'exclusion de l'enseigne et du nom commercial, sis à BASTIA (20200) rue Antoine Saint Exupéry, rue Jean-Pierre Gaffory, résidence Nina Lupino, moyennant le prix de 189.847 euros.
La date de possession du fonds et la date d'entrée en jouissance a été fixée au 15/12/2010.
Les oppositions seront reçues au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues, en l'étude de Maître Gérard-Marcel CIAVALDINI, notaire à Calenzana (20214), 1 rue du Tabélion.



81

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05 janvier 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes
Forme Sociale : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination Sociale : LES BATISSEURS DU NORD
Capital Social : 4.000 euros - QUATRE MILLE EUROS, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Objet Social : accomplissement de tous travaux de maçonnerie, de construction générale et de travaux publics et du bâtiment, tous corps de métiers permettant la construction et la rénovation de bâtiments publics et privés, d'immeubles et de maisons individuelles, ainsi que de constructions diverses.
Siège Social : Z. A. de PURETTONE, ALLEE JAUNE, 20290 BORGO,
Durée de la Société : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés,
Gérance : Monsieur HARBAOUI Mounir, demeurant : Rés. Les Asphodèles Bat. C, Qrt L'Annonciade 20200 Bastia
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales,
Immatriculation au Registre de Commerce : La société sera immatriculée au Registre du Commerce tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
La Gérance

33

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 janvier 2011 à Ajaccio,
La Société "ECHO MUSIC", SARL au capital de 7.622,45 euros, dont le siège social est 9, Rue Fesch 20000 AJACCIO, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n° 329 857 403, représentée par son gérant Mr René FONTAINE.
A donné en location-gérance à :
La Société "SHOW-PING", SARL au capital de 2.000 euros, dont le siège social est 2, Rue Gabriel Péri, 20000 AJACCIO, en cours d'immatriculation au RCS d'Ajaccio,
Un fonds de commerce de "Prêt à porter, maroquinerie, chaussures" sis et exploité 9, Rue Fesch 20000 AJACCIO, immatriculé au RCS d'Ajaccio sous le numéro 329 857 403,
Pour une durée d'une année renouvelable à compter du 1er février 2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.
En vertu de ce contrat, la Société "SHOW-PING" exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour avis,

57

SOVIDIS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 200.000 euros
Siège social : RN 196, Viggianello, Lieudit Trevole - 20110 Propriano
R.C.S. Ajaccio 488.127.556

Aux termes d'un procès verbal en date du 30 Novembre 2010, les associés nomment, à compter de ce jour, en qualité de nouveau Président Monsieur Michael MAHUT domicilié chez C.S.F. à SALON DE PROVENCE (13590) Avenue Gabriel Voisin, ZI de la Crau, en remplacement de Monsieur Jean-Claude TORRE, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

82

Marie-Madeleine AUDISIO - ORNANO
Avocat - 32, Cours Napoléon - 20000 Ajaccio

SCI « MUNTAGNOLA GESTION IMMOBILLERE M.G.I. »
Au Capital de 15.000 euros
Siège : Quartier Mezzavia - 20134 Tasso
RCS Ajaccio : 519 357 008

AVIS DE NOMINATION D'UN COGERANT

Aux termes d'une décision collective extraordinaire des associés en date du 27 décembre 2010, Monsieur Jean-Charles AUDISIO a été nommé en qualité de gérant de la société à compter du même jour pour une durée non limitée aux côtés de Monsieur Jean - Paul TASSO gérant depuis la constitution de la société.
Les modifications résultant dans l'avis antérieurement publié sont les suivantes :
Ancienne mention : Monsieur Jean-Paul TASSO demeurant à TASSO Quartier Mezzavia 20134 a été désigné en qualité de gérant pour une durée indéterminée
Nouvelle mention : Les gérants de la société, tous deux nommés pour une durée indéterminée sont Monsieur Jean - Paul TASSO demeurant à TASSO Quartier Mezzavia 20134 et Monsieur Jean - Charles AUDISIO demeurant 10 bis Boulevard Lantivy Diamant II 20000 AJACCIO.

Pour avis, Les gérants.

06

ELECTRA
Société à Responsabilité Limitée
Capital : 3.000 euros
Siège : Chisa (20240), Lieu-dit A Vadina Rossa
508 315 652 RCS Bastia

Suivant décisions de l'associé unique du 2 novembre 2010, il a été décidé avec effet à compter de cette même date de nommer pour une période de six (6) exercices soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :
- en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire : Le Cabinet STEPHANE COHEN ET ASSOCIÉS, dont le siège social est à Paris (75116), 115, Avenue Henri Martin ;
- en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant : Monsieur Stéphane DAHAN, dont le domicile professionnel est à Paris (75016), 5, rue de Erlanger.

Pour avis,

05

LE JARDIN EXOTIQUE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2400 euros
27, Lotissement CARLOTTI - 20240 Travo

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/01/2011, enregistré le 12/01/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : LE JARDIN EXOTIQUE
Siège : 27, Lotissement Carlotti, 20240 Travo
Objet : La mise à disposition de locaux meublés ou garnis
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 2400 euros en numéraire
Gérance : Mme Cantet Janique épouse Barreau
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

La gérance,

60

EUCLIDE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : Lotissement Castellaccio
Monticello - 20220 Ile-Rousse
R.C.S. de Bastia n° 398 048 827

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2010, il résulte que :
- Le siège social a été transféré Lotissement Castellaccio Monticello - (20220) Ile Rousse, à compter du 20 décembre 2010. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :
Siège : Immeuble Sant Angelo - Ile-Rousse (20220)
Nouvelle mention :
Siege : Lotissement Castellaccio - Monticello - (20220) Ile Rousse
Mention est faite au RCS de Bastia

Pour avis,

80

SCP LUCCIARDI BELLEMANIERE
Avocats - 14, rue Manuel
13100 Aix en Provence

CARLUCCIU
SARL au capital de 10.000 euros
Siège : Ch. des Oliviers - Impasse E. Mure
20200 Ville di Pietrabugno
RCS Bastia : N°528 510 670

Aux termes d'une décision du 10.01.2011, de l'associé unique, il a été décidé de transférer le siège social au **Centre Commercial de Caron, Lieu-dit Péclet, Val Thorens, 73440 Saint Martin de Belleville**, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts, à compter du même jour, le siège social : La société sera immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 528 510 670 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Chambery, désormais compétent à son égard.

L'associé unique.

20

SCI JEANNINE ET DOMINIQUE
Au capital de 1000 euros
Siège social : Lieu-dit Bagnajo
Route du village - 20290 Borgo

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 15 décembre 2010 et tenue au siège de l'entreprise a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 décembre 2010 à minuit et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé chez Monsieur BANDINELLI Pierre lieu dit Bagnajo, route du village 20290 BORGO, siège de la liquidation.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur BANDINELLI Pierre lieu dit Bagnajo route du village 20290 BORGO en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le gérant,

BELIER **(21 mars au 19 avril)**.
Chiffre : 5. **Cœur :** Votre ciel est particulièrement bleu pour l'instant. Vous vivez une période de grand bien-être. **Affaires :** Il faut aller au fond des choses. Si vous êtes superficiel, vous risquez de n'obtenir que de médiocres résultats. **Santé :** Buvez un peu plus d'eau.

TAUREAU **(20 avril au 20 mai)**.
Chiffre : 8. **Cœur :** Vous pourriez être victime d'un coup de foudre. Ne vous posez pas de questions, laissez-vous faire. **Affaires :** Une foule de petits problèmes se posent à vous. Heureusement, ils sont pour la plupart très vite réglés. **Santé :** Soignez bien votre toux.

GEMEAUX **(21 mai au 20 juin)**.
Chiffre : 2. **Cœur :** Votre attitude blesse ceux qui vous entourent. Il serait bon de revoir un peu votre manière d'être. **Affaires :** Contentez-vous de faire une chose à la fois. Si vous y mettez tout votre cœur, cela sera déjà bien. **Santé :** Vous affichez la grande forme.

CANCER **(21 juin au 22 juillet)**.
Chiffre : 4. **Cœur :** Une personne occupe toutes vos pensées. Vous devriez reprendre contact avec elle rapidement. **Affaires :** Concentrez-vous sur votre sujet. Vous laisser distraire serait vraiment une très grosse erreur. **Santé :** Évitez de porter des choses lourdes.

LION **(23 juillet au 22 août)**.
Chiffre : 7. **Cœur :** Vous manquez un peu de stabilité. Prenez du recul et posez-vous les questions essentielles sur votre avenir. **Affaires :** Il est temps d'établir une liste des tâches. Certains ne savent plus ce qu'ils doivent faire. **Santé :** Soignez bien votre rhume.

VIERGE **(23 août au 22 septembre).**
Chiffre : 9. **Cœur :** De belles soirées amoureuses en perspective. De tels moments suffisent à faire votre bonheur. **Affaires :** Quelques heurts entre collègues. Rien de bien conséquent, mais il faut absolument crever l'abcès. **Santé :** Vous avez grand besoin de repos.

BALANCE **(23 septembre au 22 octobre)**.
Chiffre : 3. **Cœur :** Votre partenaire a besoin d'affection. Faites un effort pour lui montrer votre attachement. **Affaires :** Un travail important et imposant est en préparation. Il faudra vous y consacrer pleinement, c'est urgent. **Santé :** Surveillez votre poids.

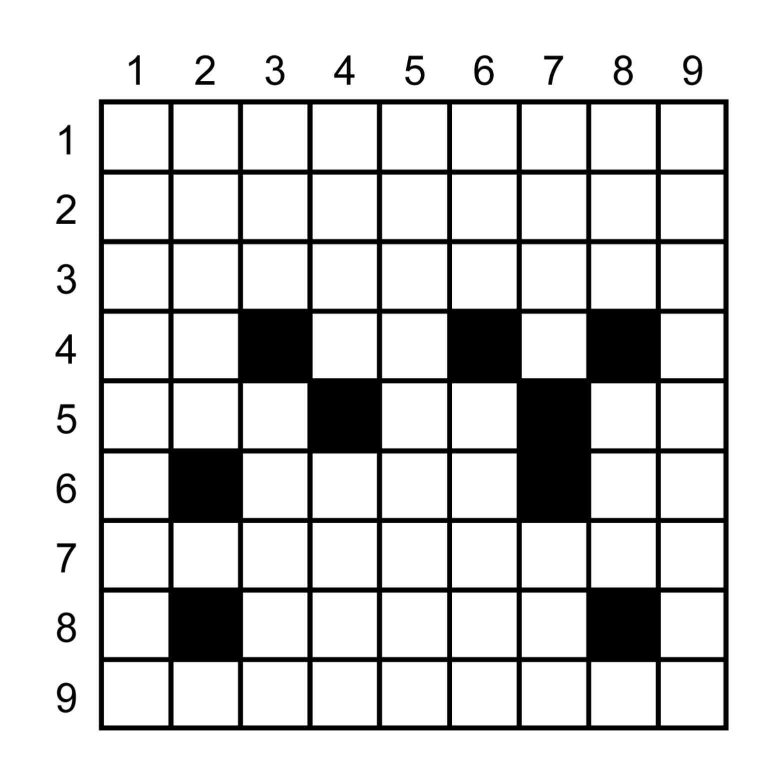
SCORPION **(23 octobre au 21 novembre)**.
Chiffre : 1. **Cœur :** Vous partagez d'intenses moments de bonheur en couple. Rien ne paraît devoir compromettre cette bonne entente. **Affaires :** L'avis de vos collègues est important. Pensez constamment à entretenir un esprit d'équipe. **Santé :** Rien à signaler.

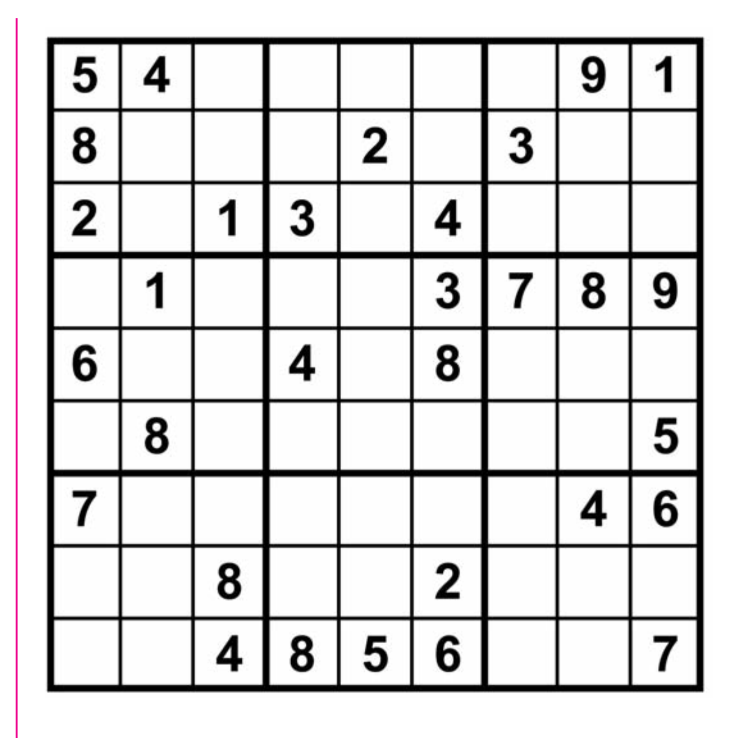
SAGITTAIRE **(22 novembre au 21 décembre)**.
Chiffre : 8. **Cœur :** Vos sentiments sont un peu confus pour l'instant. Prenez le temps de réfléchir et de faire le point. **Affaires :** Une occasion unique pourrait s'offrir à vous. Il ne faudra vraiment pas passer sans la voir. **Santé :** Équilibrez bien vos repas.

CAPRICORNE **(22 décembre au 20 janvier)**.
Chiffre : 4. **Cœur :** Votre confiance a été un peu mal placée. Il faudra apprendre à mieux juger ou à vous méfier de vos impressions. **Affaires :** Vous progressez et c'est bon signe. Quelques détails importants restent encore en suspens. **Santé :** Évitez les abus.

VERSEAU **(21 janvier au 19 février)**.
Chiffre : 5. **Cœur :** Faites preuve de beaucoup d'attention. Vos proches et votre entourage en éprouvent vraiment le besoin. **Affaires :** Attention aux excès de confiance. Agissez prudemment, en vérifiant bien toutes vos sources. **Santé :** Abritez-vous bien du vent froid.

POISSONS **(20 février au 20 mars)**.
Chiffre : 0. **Cœur :** Un ami pourrait vous décevoir un peu. Cela ne sera que passager et vous le retrouverez dans de meilleures conditions. **Affaires :** Cessez de vous tourmenter pour rien. Les choses ne vont pas si mal que vous le pensez. **Santé :** Vos jambes sont lourdes.





5	4						9	1
8				2		3		
2		1	3		4			
	1				3	7	8	9
6			4		8			
	8							5
7							4	6
		8			2			
		4	8	5	6			7

Horizontalement
1. Fausse.
2. Ils se suffisent à eux-mêmes.
3. Récipient.
4. A la mode. - Connu.
5. Vieille radio. - Possessif. - Matin.
6. Dieu d'Egypte. - Dans le rire.
7. Comparaison d'une édition.
8. Ensemble d'arbustes.
9. Privèrent de chef.

Verticalement
1. Taiseux.
2. Regimbons.
3. Ton sens dessus dessous. - Irrité.
4. Substantifs. - Orifice.
5. Maladie.
6. Chevalier hors du commun. - Munir d'une anse.
7. En Ukraine. - Golfe du Japon.
8. Monnaie jaune. - Ecrivain finlandais.
9. Bar.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	T	R	O	M	P	E	U	S	E
2	A	U	T	O	N	O	M	E	S
3	C	O	N	T	E	N	A	N	T
4	I	N	■	S	U	■	N	■	A
5	T	S	F	■	M	A	■	A	M
6	U	■	A	M	O	N	■	H	I
7	R	E	C	E	N	S	I	O	N
8	N	■	H	A	I	E	S	■	E
9	E	T	E	T	E	R	E	N	T

5	4	3	6	8	7	2	9	1
8	9	6	1	2	5	3	7	4
2	7	1	3	9	4	6	5	8
4	1	2	5	6	3	7	8	9
6	5	9	4	7	8	1	3	2
3	8	7	2	1	9	4	6	5
7	2	5	9	3	1	8	4	6
9	6	8	7	4	2	5	1	3
1	3	4	8	5	6	9	2	7

Paris : 17 janvier 2011 – Palais de l'Elysée

Hakim Bouchafra et Mourad Amdouni

Aux vœux du Président de la République

L'**Athlétic Jeunes Basti**a, son président et ses deux athlètes emblématiques, **Abdel Hakim Bouchafra** double **champion de France «junior»** de **semi-marathon**, **champion de France UNSS des Collèges** avec le **Collège Saint-Joseph** et **Mourad Amdouni**, **champion d'Europe Elite par équipe** en cross, **Champion d'Europe Junior individuel et par équipe** en Cross, **recordman d'Europe du 3000m Espoirs**, **Champion d'Europe «junior» du 5000m**, avec plusieurs titres de C**hampion de France**, (Cross et Piste), **Demi-finaliste sur 5000m des championnats du monde**, à **Berlin**… ont été invités aux vœux 2011 du **Président de la République**, **Mr Nicolas Sarkozy**, aux Sportifs.



Mourad et Hakim dans la Salle des Fêtes de l'Elysée

Un moment fort pour les représentants d'un club dont le rayonnement honore notre région et va bien au-delà.

Un encouragement pour **Hakim** et **Mourad** comme pour celles et ceux qui, dans leur sillage, entendent, par le sport, s'élever dans la société.

Pour **Hakim** – athlète qui réussit une vie professionnelle exemplaire - cette invitation prend une saveur particulière quand on connait son implication dans la vie sociale !



Hakim avec le Président Nicolas Sarkozy

L'émerveillement le disputait à la fierté d'être reconnu pour ce que l'on est !

Le sport sert aussi à ça !

• Goûter des Rois à l'A.J.Ajaccio

Une galette des Rois, particulièrement réussie, à **Ajaccio** : celle qui a rassemblé, dans les jardins de l'ancien **CREPS**, les jeunes athlètes de l'**A.J.Ajaccio**, leurs parents, éducateurs et dirigeants, le samedi 15 janvier, à partir de 14h00 !

Jeux récréatifs, chasse au trésor, concours divers… Et jeunes et moins jeunes y ont participé avec entrain.

Puis vers 16h00, en présence des partenaires **FFA** de l'**A.J.Ajaccio**, les dirigeants de l'**A.J.Bastia**, la grande famille des **«Rouges et Verts»**, symbole de la **Corse** rassemblée par le sport, ont tiré **«les Rois»** !

Un bel après-midi qui s'est prolongé et que tous ont exprimé l'envie de renouveler.

Merci à **Fred**, **Mickaël**, **Nathalie**, et merci aussi au CTS **Krimau El Majouti** pour sa présence appréciée.

• Nabil Madi au Cross du Mans

L'International **Algérien** de l'**Athlétic Jeunes Bastia**, **Nabil Madi,** a participé au **Cross du Mans**.

Ce spécialiste du **800m** (Record à **1'44''54** et 7e des **Jeux Olympiques** de **Pékin**) a pris au **Mans** une excellente 13e place, alors qu'il prépare activement la saison sur piste où il entend retrouver le haut niveau mondial après une saison 2010 perturbée par des blessures.

Une bonne nouvelle pour l'**Equipe de l'A.J.B** en prévision des **Demi-finales de Cross** où **Nabil** retrouvera **Mourad Amdouni**, **Julien Bartoli** et les jeunes du club… !

Echos... Echos... Echos...

• A Fonaccina-Furiani, dimanche 30 janvier

Cross de l'A.J.B

Support des Championnats de Corse

Sur le site, en cours d'aménagement avancé, par les **Services du Conseil Général de la Haute-Corse**, l'**Athlétic Jeunes Bastia** organise, le dimanche 30 janvier 2011, son traditionnel Cross annuel, support, cette saison, des **Championnats de Cors**e, en partenariat avec le **Comité Départemental**, la **Ligue Corse d'Athlétisme**, le **Conseil Général de la Haute-Corse**, la **Ville de Bastia** et la **Communauté d'Agglomération de Bastia**.

Horaires et Distances

Ouverture du Secrétariat : 9h30
11h30 : Juniors – Espoirs – Séniors – Vétérans (F) (4250m-5500m)
12h00 : BF – BG – MF : 2250m
12h30 : MG – Cadettes – Cross Court (H et F) : 3200m
13h00 : Poussins – Poussines : 1540m
13h30 : Eveil Athlétic : 700m
13h45 : Pious-Pious : 400m
14h00 : CA - JU - ES - SE - VE (H) : (4250m-5500m-9200m)

FOOTBALL / PAR L. MARFISI

Championnat National U17

Logiquement dominé par l'A.S.Monaco

La jeune équipe de l'AJ Biguglia a connu à nouveau une déroute face aux redoutables Monégasques dont la valeur d'ensemble était largement supérieure.

Les jeunes insulaires ont tenté de faire preuve de volonté et de courage mais ils ont eu à faire à une superbe équipe pétrie de qualités et qui a montré toute sa valeur.
Il est vrai que ce groupe sudiste possède des formations déjà très au-dessus des autres et, malgré l'envie, nos jeunes ne peuvent rivaliser. Ils s'accrochent mais la différence est trop importante. Toutefois nous ne les accablerons pas.
Malgré leurs revers, ils essayent d'obtenir quelques consolations. Nous les avons vus accrocher le club local du **Sporting** tenu en échec, mais aussi l'**AS Cannes**, elle aussi contenue et obligée de partager les points lors d'un match mémorable des poulains de **José Casanova**. Il s'en est fallu de peu que le leader marseillais ne soit, lui aussi, contraint au même traitement mais ce dernier parvint à se tirer d'affaire. C'est dire la vaillance des Bigugliais.
Malheureusement cette dépense d'énergie a usé les locaux qui ont sombré devant **Monaco** au potentiel extraordinaire.
On oubliera donc cette désillusion pour les locaux en manque d'agressivité. Ils doivent continuer à travailler sérieusement et avec courage car ils ne rencontreront pas à chaque fois des adversaires de la valeur des séduisants joueurs monégasques au football de grande qualité. Des gaillards tels que **Diallo**, **Bahamboula** et surtout le capitaine **Kamin** ne vont pas tarder à frapper à la porte du football professionnel et ce n'est pas peu dire.

Stade Paul Tamburini :
A.S Monaco bat A.J.Biguglia 6 à 0 (3-0 à la mi-temps).
Arbitrage de **M. Bursachi** assisté de Messieurs **Canale** et **Brancard**.
Buts de **Diallo** (15ème, 22ème et 86ème), Bahamboula (28ème), Kamin (45ème, 75ème) pour l'**AS Monaco**.

Souhaitons donc aux éducateurs insulaires de poursuivre leur travail avec patience et de pousser leurs élèves vers la sérénité, le courage et une grande volonté.

Le mot de José Casanova

«On ne peut qu'être ébloui de la prestation des Monégasques qui ont montré d'incontestables qualités. Toutefois il y a eu de la part de mes joueurs des choses intéressantes dans le contenu de cette opposition.
Nous savions depuis le départ de la compétition que nous allions souffrir face à des équipes de centre de formation particulièrement bien préparées. Ces rencontres nous font progresser et nous permettent d'améliorer nos lacunes. Bien sûr, une victoire serait une belle récompense pour nos jeunes et on va essayer d'y parvenir. L'état d'esprit est là et nous lutterons jusqu'au bout».

Division d'Honneur

Lionel Sauli éblouissant

Stade Paul Tamburini :
A.J.Biguglia bat **Pieve di Lota** 7 à 0 (3-0 à la mi-temps).
Arbitrage de **M. Luneteau** assisté de Messieurs **Massiani** et **Paoli**.
Buts de **Sauli** (5ème), **Dufrène** (23ème), **Vitali** (32ème, 60ème), **Francheschetti** (62ème, 82ème, 88ème) pour l'**AJ. Biguglia**.
AJB : Grincourt, Patacchini, Carta, Bouabdelli, Giordani, Lucciani, Dufrène, Pastinelli, Vitali, Sauli, Angelini, Squaglia, Patrone, Francheschetti.
PIEVE DI LOTA : Toma, Micaleff, El Haddaoui, Mateos, Calendini, Olivieri, Mazzetti, Mattei, Majouti, Salvadori, El Abdouni, Legrand, Torzuali, Franceschetti.

Les Bigugliais, en quête de victoire pour améliorer leur position, ont écrasé **Pieve di Lota** en pleine déroute. Pourtant ce furent les Pievais qui étaient tout près d'ouvrir le score suite à une erreur défensive locale. **El Abdouni** s'emparait de la balle, entrait dans la surface et tirait en force mais le gardien **Grincourt** parvenait à détourner. La réplique venait de **Lionel Sauli** pour les Bigugliais. Ce dernier, qui allait réussir un match éblouissant, bénéficiait d'un coup franc sur le côté gauche. Sa frappe trouvait la lucarne et surprenait **Toma**. Un but splendide (5ème).
Ragaillardis, les locaux, qui alignaient plusieurs jeunes allaient alors dominer leurs rivaux et **Lionel Sauli** se montrait impressionnant. A la 23ème minute il ouvrait en profondeur vers **Dufrène**, qui évitait **Toma** sorti à sa rencontre, et doublait la mise.
Décontenancés, les Miomais n'arrivaient pas à se ressaisir. Ce fut pire même puisque le maître à jouer **Lionel Sauli** réussissait un festival et servait **Dufrène** (32ème). Ce dernier mettait **Vitali** sur orbite qui trompait **Toma** livré à lui-même. 3/0 juste avant la mi-temps, ce même **Toma** réussissait une superbe intervention en détournant une tête de **Vitali** qui s'engouffrait sous la barre.
A la reprise, **Lionel Sauli** continuait à faire des misères aux Miomais et à la 60ème minute il se jouait de la défense adverse et servait **Vitali** qui aggravait à nouveau la marque 4/0.
La leçon se poursuivait et deux minutes plus tard, **Sauli** se montrait décidément le grand bonhomme de cette rencontre en mettant sur orbite **Franceschetti** qui venait de rentrer et celui-ci trompait **Toma** portant la marque à 5 à 0.
Dès lors la rencontre était pratiquement jouée, d'autant plus que les visiteurs baissaient les bras.
Cela n'évitait pas à **Franceschetti** d'ajouter deux autres réalisations aux 82ème et 86ème minutes, signant le coup de chapeau.
Une vraie déroute que le Président **Antoine Sigurani** avait de la peine à accepter.
Une belle opération pour les Bigugliais qui retrouvent tout d'un coup le sourire et devraient remonter la pente.

A Settimana

4ème semaine de l'année
du 21 au 27 Janvier 2011
Les fêtes : le 21, Agnès - le 22, Vincent - le 23, Bernard - le 24, François de Salle - le 25, Conversion de Saint Paul - le 26, Paule, Timothée - le 27, Angèle.

4èsima settimana di l'annu
da u 21 a u 27 ghjennaghju 2011
E feste : u 21, Gnese. Fruttuosu - u 22, Vincensiu di Saragozza - u 23, Ghjuvanni u Limusinariu - u 24, Francescu di Sales - u 25, Cunv. di San Paulu - u 26, Paula. Timoteu è Tittu - u 27, Divota. Anghjula.

L'info insolite

Des poils partout partout

Deux ennemies de l'épilation, les stylistes allemandes **Miss Geschick** et **Lady Lapsus**, ont créé un tee-shirt reproduisant au niveau de l'aisselle une toison très dense. *«Ce tee-shirt, concèdent-elles, suscite toujours des réactions surprenantes, des cris, des rires. Il faut avoir une sacrée dose de confiance en soi pour le porter. Mais, en vingt ans, l'opinion publique sur les aisselles poilues a complètement changé, nous voulons faire réfléchir les gens là-dessus.»* Et pour celles qui auraient un faible pour les jambes bien velues, ce sont deux **Finlandaises**, cette fois, **Katriina Haikala** et **Vilma Metteri**, qui proposent des caleçons longs en coton biologique sur lesquels sont dessinés de longs poils noirs.

La mort dans un bocal

Pourquoi **Georges Bush** est-il un adversaire acharné de l'avortement ? Il vient de l'expliquer dans son livre de mémoires, **Decision Points**, paru récemment. Alors qu'il était encore adolescent, sa mère **Barbara**, qui venait de faire une fausse couche chez elle, lui avait montré le fœtus mort qu'elle avait mis dans un bocal pour le porter à l'hôpital.

Clémentine a de l'appétit

Dans un restaurant de **Saint-Gall**, en **Suisse**, l'un des hamburgers à la carte (viande hachée, tomates, concombres, salade, ketchup et frites d'accompagnement) pèse 2,2 kilos et coûte 75 € à celui qui parviendra à le finir en moins d'une heure. Aucun des 364 gourmands qui ont essayé n'y est parvenu. Sauf, le mois passé, en 45 minutes seulement, **Clémentine Eyenga**, une **Camerounaise** de 26 ans pesant seulement 55 kilos.

Le règlement, c'est le règlement

Andrzej T., policier à **Bialogard**, petite ville polonaise de 20 000 habitants, s'est appliqué à lui-même une contravention de 20 zlotys (5 euros) pour avoir *«marché sur une voie ferrée»*. Son commandant avait imposé à ses hommes de dresser au moins une contravention par jour… et il n'y était pas parvenu.

L'ACTU DANS LE RÉTRO

▶ **Le 22 janvier 1879**, l'armée zouloue du **roi Ceteweyo**, dont les hommes sont principalement armés de sagaies et de vieux mousquets dont ils savent à peine se servir, fait subir à cinq compagnies anglaises une défaite mémorable.

▶ **Le 23 janvier 1922**, à **Toronto**, une injection d'insuline à un jeune diabétique de 14 ans déjà dans le coma le ramène à la vie. L'une des plus grandes découvertes médicales du XXe siècle a sauvé, depuis lors, des millions des malades.

▶ **Le 24 janvier 1984**, la société informatique **Apple** lance le **Macintosh**. La célèbre pomme emblème de la firme est un hommage au mathématicien britannique **Alan Turing**, qui, menacé de prison pour son homosexualité, s'était suicidé en croquant dans une pomme imprégnée de cyanure.

▶ **Le 25 janvier 2001**, la **Cour suprême italienne** acquitte un homme accusé de harcèlement sexuel pour la raison que *«toute tape sur les fesses est admissible à condition qu'il s'agisse d'un incident isolé»*.

▶ **Le 26 janvier 1931** voit le départ, sur la ligne **SNCF Paris-Deauville**, de la première **Micheline**, un autorail ainsi appelé parce qu'il était équipé de **pneus Michelin**.

▶ **Le 27 janvier 1794**, un décret de la **Convention** décide que tous les documents publics doivent être rédigés en français. Des professeurs de français sont dépêchés en **Bretagne**, en **Alsace**, en **Corse** et aux frontières espagnole et italienne.

A MEDITER

«L'humanité ne produit des optimistes que lorsqu'elle a cessé de produire des heureux.»

Chesterton



Informateur ● CORSE NOUVELLE

DIRECTION – ADMINISTRATION
Tél. : 04 95 32 04 40 – Télécopie : 04 95 32 02 38
DIRECTEUR DES PUBLICATIONS : Pierre BARTOLI
Téléphone : 04 95 32 89 98
RÉDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot – BP 213 – 20293 BASTIA CEDEX
ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92
E-mail : al@informateurcorse.com
Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,88 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).
COMPTABILITÉ/ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 04 40
RÉDACTION D'AJACCIO :
E-mail : paul.aurelli@corse-information.info
REGIE DE LA PUBLICITE – ÉDITIONS SPÉCIALES ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info
PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info
C.P.P.A.P. : 0314 I 88773 - ISSN : 0241-5283
IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA
L'Informateur ● Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale – L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI – Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée en 1969 sont protégés par l'antériorité et les dépôts – Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) – Dépôt légal à date de parution.

Casalabriva : La crèche familiale de Thérèse



Il n'est jamais trop tard pour parler de ce que la foi et le talent à son service, peuvent réussir.

Parmi toutes les créations qui inspirent la **nuit de Noël**, la crèche constitue l'élément le plus célébré.
A **Casalabriva**, celle qu'a réalisé **Thérèse Vittori** ne manque pas d'originalité et apporte une touche de fraicheur locale quand, on sait que toutes les pièces ont été fabriquées par elle-même et, en famille, au village.
Thérèse Vittori, généreuse et dévouée, au service de notre église paroissiale montre ainsi, une facette méconnue de talents artistiques indéniables et que notre journal a plaisir à vous offrir amis lectrices et lecteurs, en ce mois de janvier 2011 avec ses souhaits de **Paci e Saluta**.
Bravo, **Thérèse** et merci !



A L' ABORDAGE !

EXPOSITION DU 03 JANVIER AU 05 FEVRIER 2011

ENTREE LIBRE

BIBLIOTHEQUE LE PETIT PRINCE, RUE SAINT-EXUPERY, 20600 BASTIA
TEL 04.95.55.09.16